



Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Council of Ministers of Education, Canada

Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation
2003-2012

**Rapport d'étape du Canada
2004-2006**

Novembre 2007

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

Ressources humaines et Développement social Canada

Commission canadienne pour l'UNESCO



Human Resources and
Social Development Canada

Ressources humaines et
Développement social Canada



CANADIAN COMMISSION FOR UNESCO
COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

www.unesco.ca



Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
95 St. Clair West, Suite 1106
Toronto, Ontario M4V 1N6

Téléphone: (416) 962-8100
Télécopieur: (416) 962-2800
Courriel: cmec@cmec.ca
© 2008 Council of Ministers of Education, Canada

ISBN 0-88987-177-9

This report is available in English under the title “United Nations Literacy Decade 2003-2012, Progress Report for Canada 2004-2006”

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES.....	2
PARTIE I : INTRODUCTION	4
RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE D'ÉDUCATION, DE LITTÉRATIE ET D'ALPHABÉTISATION	4
RÔLE DU GOUVERNEMENT DU CANADA	5
COLLABORATION DANS LE CADRE DE L'ALPHABÉTISATION POUR TOUS	6
NIVEAUX DE LITTÉRATIE ET D'ALPHABÉTISATION ET NOMBRE D'INSCRIPTIONS	6
RAPPORT D'ÉTAPE PANCANADIEN (FÉVRIER 2004-MARS 2006).....	7
PARTIE II : ÉLABORATION DES POLITIQUES	9
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES EN MATIÈRE D'ALPHABÉTISATION DES ADULTES	10
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES EN MATIÈRE DE LITTÉRATIE CHEZ LES ENFANTS	12
CONTRIBUTION DE LA COLLECTIVITÉ AUX POLITIQUES.....	13
LA LITTÉRATIE ET L'ALPHABÉTISATION EN TANT QUE PRIORITÉ POLITIQUE	14
PARTIE III : LES PROGRAMMES	16
LITTÉRATIE CHEZ LES ENFANTS	16
SERVICES DESTINÉS AUX JEUNES	18
LITTÉRATIE ET ALPHABÉTISATION EN MILIEU FAMILIAL	19
ALPHABÉTISATION DES ADULTES	21
ALPHABÉTISATION EN MILIEU DE TRAVAIL.....	24
PARTIE IV : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	26
FORMATION ET PROGRAMMES D'ÉTUDES.....	26
RESSOURCES.....	29
PLANIFICATION ET GESTION.....	30
COALITIONS NON GOUVERNEMENTALES POUR LA LITTÉRATIE ET L'ALPHABÉTISATION À L'ÉCHELLE PANCANADIENNE	31
COALITIONS NON GOUVERNEMENTALES POUR LA LITTÉRATIE ET L'ALPHABÉTISATION DANS LES PROVINCES ET LES TERRITOIRES	32
PARTIE V : LA RECHERCHE.....	33
ÉTUDES DE BASE.....	33
RECHERCHE À L'ÉCHELLE DES SYSTÈMES D'ÉDUCATION.....	35
RECHERCHE SUR LES PROGRAMMES	36
RECHERCHE SUR LES PRATIQUES	38
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS.....	38
BASES DE DONNÉES ET RÉSEAUX DE RECHERCHE	39
PARTIE VI : PARTICIPATION DES COLLECTIVITÉS	41
COALITIONS POUR LA LITTÉRATIE ET L'ALPHABÉTISATION	41
PARTICIPATION DES COLLECTIVITÉS À L'EXÉCUTION DE PROGRAMMES	42
CONSULTATION DE LA COLLECTIVITÉ.....	44
SECTEUR PRIVÉ ET COLLECTIVITÉS	46
SEMAINE INTERNATIONALE DES APPRENANTS ADULTES	46
PARTIE VII : SUIVI ET ÉVALUATION	49
LITTÉRATIE EN MILIEU SCOLAIRE	49
LITTÉRATIE ET ALPHABÉTISATION EN MILIEU FAMILIAL	51
ALPHABÉTISATION DES ADULTES	51

PARTIE VIII : CONCLUSION	54
SOURCES CONSULTÉES AU COURS DE LA RÉDACTION DU RAPPORT D'ÉTAPE	55
SITES WEB DES MINISTÈRES PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX DE L'ÉDUCATION	55
LIENS PANCANADIENS ET INTERNATIONAUX	56
GOUVERNEMENT DU CANADA	56
ORGANISMES NON GOUVERNEMENTAUX POUR LA LITTÉRATIE ET L'ALPHABÉTISATION À L'ÉCHELLE PANCANADIENNE	56
COALITIONS PROVINCIALES ET TERRITORIALES POUR LA LITTÉRATIE ET L'ALPHABÉTISATION.....	57
SOURCES	58
ANNEXE	64
L'ÉDUCATION AU CANADA	64
RESPONSABILITÉ DE L'ÉDUCATION	64
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE.....	64
ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE.....	67
ÉDUCATION DES ADULTES	70
ACTIVITÉS DU GOUVERNEMENT DU CANADA	71
CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (CANADA)	72
INDEX	73

Le masculin comprend l'équivalent féminin et est utilisé dans le but d'alléger le texte.

Partie I : Introduction

1. L'UNESCO, nommé organisme responsable de l'alphabétisation par les Nations Unies, a demandé aux États membres de présenter un rapport d'étape sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de leurs programmes et de leurs plans d'action dans le cadre de la *Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (2003-2012)*. L'UNESCO a demandé des rapports bisannuels; le rapport actuel vise la période allant de février 2004 à mars 2006.

2. Le plan d'action international, qui a été élaboré par l'UNESCO dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, présente l'alphabétisation comme une composante fondamentale de tous les niveaux d'éducation et comme élément essentiel à tous les êtres humains, dans tous les contextes et dans tous les milieux. La Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation et l'Alphabétisation pour tous sont au nombre des objectifs de l'éducation pour tous. Dans le contexte de la Décennie, les Nations Unies définissent l'alphabétisation comme une nécessité qui concerne les personnes de tous les âges et les familles, tout comme les formes multiples d'alphabétisation s'avèrent nécessaires dans le milieu de travail et au niveau de la collectivité, de la société et du pays. Il faut répondre à ces besoins tout en tenant compte de la langue, de la culture et du souci d'équité et d'égalité entre les sexes, ainsi que des objectifs liés au développement économique, social et culturel de l'ensemble de la population.

3. C'est dans le contexte de cette vision générale de l'alphabétisation que les ministres responsables de l'éducation des provinces et des territoires du Canada ont reconnu la littératie et l'alphabétisation comme l'une de leurs priorités. Le gouvernement du Canada reconnaît également l'importance de la littératie et l'alphabétisation en appuyant la formation d'une main-d'œuvre qualifiée, scolarisée et adaptable, de manière à ce que les Canadiens puissent participer concrètement à la population active et à la vie de leur collectivité, mieux gagner leur vie et assurer un avenir prospère à leurs enfants. De plus, les milieux non gouvernementaux au Canada favorisent l'alphabétisation et la formation des adultes et se sont engagés à représenter les intérêts des apprenants adultes.

4. Dans le présent rapport, nous examinons les activités de littératie et d'alphabétisation mises sur pied par les gouvernements provinciaux et territoriaux, le gouvernement fédéral et la société civile selon les six grands thèmes définis par l'UNESCO pour les besoins de cet examen : l'élaboration des politiques, des modalités d'exécution des programmes qui soient souples, le renforcement des capacités des enseignants, des intervenants et des partenaires, la recherche, la participation des collectivités, le suivi et l'évaluation.

Responsabilité en matière d'éducation, de littératie et d'alphabétisation

5. Au Canada, il n'existe pas de ministère fédéral de l'éducation, ni de système d'enseignement intégré à l'échelle pancanadienne. Dans le contexte du système fédéral de partage des pouvoirs, la *Loi constitutionnelle de 1867* prévoit que « [d]ans chaque province, la législature pourra exclusivement décréter des lois relatives à l'éducation ». Dans les 10 provinces et les trois territoires, les ministères de l'Éducation sont responsables de l'organisation, de l'exécution et de l'évaluation de l'enseignement aux niveaux primaire et secondaire à l'intérieur de leurs frontières. Dans le système d'enseignement postsecondaire, le

degré d'autonomie par rapport au contrôle direct qu'exerce le gouvernement provincial varie d'un établissement à l'autre. Par ailleurs, dans certaines provinces et certains territoires, l'enseignement de niveaux primaire et secondaire, et l'enseignement postsecondaire et la formation professionnelle relèvent de ministères distincts. L'annexe fournit de plus amples renseignements en ce qui concerne la structure, le financement et le fonctionnement de l'éducation au Canada.

6. La Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation rejoint les apprenants de tous âges, et de diverses façons, que ce soit au moyen de l'éducation institutionnelle, de la formation en milieu communautaire ou de la lecture en milieu familial. Dans certaines provinces et certains territoires du Canada, c'est le ministère de l'Éducation qui s'occupe de la littératie et de l'alphabétisation, quel que soit l'âge des apprenants. Ailleurs, le ministère de l'Éducation assure la littératie des enfants d'âge scolaire, alors que l'alphabétisation des adultes relève des ministères responsables des portefeuilles tel celui de la formation, de l'enseignement postsecondaire, des collèges et universités, de la formation axée sur les compétences, de l'emploi ou des ressources humaines. Les partenariats établis entre les gouvernements, le secteur privé, les organismes non gouvernementaux (ONG) et les collectivités locales ont joué un rôle important dans l'exécution de programmes de littératie et d'alphabétisation dans l'ensemble du Canada.

Rôle du gouvernement du Canada

7. Le gouvernement du Canada (le gouvernement fédéral) joue un rôle important dans la promotion et le financement de la littératie et de l'alphabétisation au Canada. Le Programme national d'alphabétisation (PNA)¹ constitue le point central au gouvernement pour tout ce qui concerne ce secteur et tient lieu de mécanisme de financement principal, au sein même de Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC)², des activités de littératie et d'alphabétisation. Depuis sa création, en 1988, le PNA a permis de financer au-delà de 7000 projets novateurs qui favorisent l'établissement et la consolidation de partenariats, la consultation et l'élaboration de projets, l'administration des subventions et contributions, la conception et la promotion de documents et d'activités de sensibilisation, la recherche, l'analyse de politiques, de même que la tenue de colloques et de réunions de consultation.

8. Le Programme national d'alphabétisation de RHDSC a fait appel à un modèle de partenariat pour établir des relations stratégiques en vue de combler les lacunes et de trouver des moyens efficaces d'améliorer les capacités de lecture et d'écriture des Canadiens de tous âges.

¹ Les activités décrites dans le présent rapport concernent la période de février 2004 à mars 2006, lorsque le Programme national d'alphabétisation était en place. Le 1^{er} avril 2006, le Programme national d'alphabétisation, le Bureau des technologies d'apprentissage et le Programme d'initiatives d'apprentissage ont été regroupés pour former le Programme d'apprentissage, d'alphabétisation et d'acquisition des compétences essentielles pour les adultes. Toutefois, par souci de simplicité, c'est la désignation « Programme national d'alphabétisation (PNA) » qui est utilisée dans le présent rapport d'étape.

² Pendant la majeure partie de la durée des activités visées par le présent rapport (de février 2004 à mars 2006), le ministère s'appelait Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Le 1^{er} février 2006, le ministère a été renommé Ressources humaines et Développement social Canada. C'est le nom actuel du ministère qui apparaît dans le présent rapport.

9. Le Programme national d'alphabétisation était axé sur cinq secteurs d'activité : la coordination et l'échange de renseignements, la diffusion externe et l'accessibilité, la sensibilisation du public, l'élaboration de matériel d'apprentissage (y compris la formation des intervenants en littératie et alphabétisation), et la recherche, notamment des projets pilotes pour la mise à l'essai d'approches novatrices en matière de programmes de littératie et d'alphabétisation.

10. Parmi les autres initiatives de littératie et d'alphabétisation du gouvernement fédéral, il y a, par exemple, le programme de formation directe en alphabétisation destiné aux personnes détenues dans les établissements correctionnels fédéraux, qui est administré par le Service correctionnel du Canada; l'élaboration et l'analyse d'enquêtes quantitatives par Statistique Canada; l'appui indirect qu'apporte le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada à la littératie et à l'alphabétisation des Canadiens d'origine autochtone, ainsi que le soutien aux personnes handicapées grâce à RHDSC. Quelques-unes des initiatives visent principalement la littératie et l'alphabétisation, alors que d'autres abordent cette question dans le contexte d'une orientation stratégique ou d'un programme plus général.

Collaboration dans le cadre de l'Alphabétisation pour tous

11. En travaillant tous de concert, le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les administrations municipales, les bibliothèques, les entreprises, la main-d'œuvre, les groupes communautaires, les organismes d'alphabétisation, les autres organismes non gouvernementaux et les apprenants eux-mêmes sont en mesure d'offrir des programmes et des services de littératie et d'alphabétisation qui atteignent la plupart des couches de la société. Les participants aux programmes de littératie et d'alphabétisation englobent les travailleurs, les personnes sous-employées ou sans emploi, les détenus des prisons et des pénitenciers, les Autochtones, les nouveaux arrivants, les participants aux programmes d'apprentissage d'une langue seconde, les personnes handicapées, les enfants et les adolescents, les populations rurales et urbaines, les femmes et les familles accompagnées de leurs enfants, bref, toutes les personnes qui jugent qu'elles n'ont pas les capacités de lecture et d'écriture dont elles ont besoin.

Niveaux de littératie et d'alphabétisation et nombre d'inscriptions

12. Des instruments conçus à l'échelle internationale, nationale, régionale et locale servent à déterminer le niveau de littératie et d'alphabétisation des diverses populations et à fournir des données à long terme, de manière à évaluer tant l'amélioration que les obstacles qui persistent. L'enquête comparative internationale menée en 2003, intitulée *Enquête sur la littératie et les compétences des adultes* (ELCA), a révélé que 58 p. 100 des adultes âgés de 16 à 65 ans au Canada possédaient les capacités de lecture qu'il leur faut pour satisfaire à la plupart des exigences courantes en lecture. Cela veut donc dire que 42 p. 100 des adultes présentent un faible niveau d'alphabétisation; en outre, ceux-ci affichent un niveau d'emploi et des revenus tout aussi faibles. Les résultats de l'enquête variaient d'une province ou d'un territoire à l'autre; cependant, même dans les provinces et les territoires qui obtenaient les meilleurs rendements, au moins trois adultes sur 10 âgés de plus de 16 ans ont obtenu des scores aux niveaux les plus bas en compréhension de textes suivis et en compréhension de textes schématiques.

13. Dans le cadre d'une étude menée en 2003 auprès de jeunes de 15 ans, les résultats du Canada au *Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)* de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) se situaient parmi les plus élevés au monde dans les domaines de la littératie que sont la lecture, les sciences, la résolution de problèmes et les mathématiques. Le PISA a également révélé que le Canada avait un des niveaux d'équité les plus élevés en ce qui concerne le rendement. Cependant, il a aussi montré que les divers niveaux de littératie observés au pays étaient attribuables, en partie, à la situation socioéconomique, au sexe et à la langue.

14. Les provinces et les territoires utilisent divers mécanismes et moyens pour recueillir leurs propres données sur le nombre d'inscriptions aux programmes de littératie et d'alphabétisation qui sont offerts dans la collectivité, en milieu de travail ou ailleurs. Compte tenu de l'importance qu'accorde l'UNESCO à l'égalité et à l'équité entre les sexes, une observation particulièrement intéressante est ressortie de ses nombreuses études : dans les provinces et les territoires qui fournissent ce type de statistiques, la majorité des personnes qui participent aux programmes d'apprentissage sont des femmes. En effet, les femmes représentaient entre 56 et 65 p. 100 des personnes inscrites aux divers cours déclarés, et les personnes de 20 à 50 ans constituaient en moyenne au moins 80 p. 100 des apprenants. La possibilité de poursuivre ses études ou sa formation était donnée comme principale raison justifiant l'inscription aux cours d'alphabétisation destinés aux adultes.

Rapport d'étape pancanadien (février 2004-mars 2006)

15. À tous les niveaux d'enseignement au Canada, les programmes de littératie et d'alphabétisation donnent évidemment lieu à bien des cas de réussite, mais aussi à des difficultés. Le présent rapport fournit des exemples d'activités de littératie et d'alphabétisation offertes aux adultes, aux jeunes et aux enfants, tant en dehors du système scolaire qu'en milieu scolaire, et tout particulièrement d'activités destinées aux groupes qui exigent une attention spéciale, notamment les garçons et les élèves autochtones. Malgré la présence de 13 autorités responsables de l'éducation, du gouvernement fédéral et de nombreux organismes bénévoles et non gouvernementaux voués à l'amélioration des niveaux de littératie et d'alphabétisation, seul un nombre restreint de politiques, de programmes et d'autres activités de littératie et d'alphabétisation qui en sont issus peuvent figurer dans le présent rapport d'étape.

16. Dans ce contexte, il faut noter que ce rapport ne se veut pas un document inclusif; il ne vise pas non plus à fournir un aperçu global de la littératie et l'alphabétisation au Canada. Il fait plutôt état de politiques, de programmes, de travaux de recherche, de partenariats et d'activités d'évaluation mises en œuvre de 2004 à 2006. De nombreux projets exemplaires n'ont malheureusement pas été pris en compte parce qu'ils ne s'inscrivent pas dans la période visée par l'UNESCO, soit entre février 2004 et mars 2006. Les exemples fournis permettent d'avoir un aperçu de l'activité dans le domaine de la littératie et de l'alphabétisation dans toutes les régions du Canada, selon les thèmes principaux décrits dans le rapport du secrétaire général de l'UNESCO, dans le cadre de son document de juillet 2002 traitant du *Plan d'action internationale de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation*. Chacun des rapports bisannuels liés à la décennie doit illustrer dans six sections les thèmes suivants définis par l'UNESCO : l'élaboration des politiques, des modalités d'exécution des programmes qui soient souples, le renforcement des capacités des enseignants, des intervenants et des partenaires, la recherche, la

participation des collectivités, et le suivi et l'évaluation. Les exemples contenus dans le présent rapport d'étape biennal du Canada de 2004-2006 ont été choisis en fonction de la représentation géographique, de la clientèle et du type d'initiative et visent à illustrer les partenariats établis entre les gouvernements provinciaux et territoriaux, le gouvernement fédéral, les organismes non gouvernementaux et le secteur bénévole.

17. On peut en apprendre bien davantage au sujet de la littératie et de l'alphabétisation au Canada en consultant les sites Web des ministères provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation, du gouvernement fédéral et des organismes nationaux non gouvernementaux voués à la littératie et à l'alphabétisation, de même que les documents sources énumérés dans « Sources consultées dans le cadre de la rédaction du rapport d'étape », après la partie VIII.

Partie II : Élaboration des politiques

L'élaboration des politiques constitue le premier thème présenté par l'UNESCO en vue de l'examen bisannuel des progrès réalisés dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation.

Les ministres provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation, de même que les premiers ministres provinciaux et les dirigeants des gouvernements territoriaux ont tous fait de la littératie et l'alphabétisation une priorité. Le gouvernement du Canada reconnaît l'importance de la littératie et l'alphabétisation pour appuyer une main-d'œuvre qualifiée, scolarisée et adaptable, de manière à ce que les Canadiens puissent participer concrètement à la population active et à leurs collectivités, mieux gagner leur vie et assurer un avenir prospère à leurs enfants.

Les 13 autorités provinciales et territoriales responsables de l'éducation possèdent diverses stratégies de littératie et d'alphabétisation qui définissent leur vision, leurs orientations en matière de programmes, leurs engagements financiers et les résultats prévus, particulièrement en ce qui concerne les programmes officiels. Les politiques relatives à l'alphabétisation des adultes prennent appui sur l'expérience antérieure et sur les programmes existants en vue d'étendre la prestation de services à de nouveaux groupes et à de nouvelles collectivités, et de repositionner l'alphabétisation des adultes et la formation de base dans les contextes stratégiques généraux du perfectionnement de la main-d'œuvre et du développement des collectivités. Les politiques relatives à la littératie des enfants sont structurées de manière à améliorer le taux de littératie des enfants d'âge préscolaire et de ceux qui en sont aux premières années du primaire, de sorte que les fondements de la littératie et l'alphabétisation et des capacités d'apprentissage soient bien établis.

Les collectivités contribuent largement à l'élaboration des politiques et des stratégies de littératie et d'alphabétisation par l'intermédiaire d'équipes d'examen et de processus consultatifs qui entraînent la participation des principaux intervenants du domaine, des bailleurs de fonds aux apprenants. Pour tous les aspects du processus de littératie et d'alphabétisation, de l'élaboration des politiques à l'évaluation, le facteur essentiel est la participation concertée des ministères de l'Éducation, du gouvernement fédéral et du vaste et dynamique secteur non gouvernemental, qui est composé d'organismes, de regroupements et de groupes bénévoles voués à la littératie et l'alphabétisation.

Les exemples suivants illustrent les orientations stratégiques et l'évolution de la situation de 2004 à 2006.

18. La plupart des provinces et des territoires ont élaboré une stratégie ou un cadre stratégique en matière de littératie et d'alphabétisation qui définit leurs priorités, leurs engagements financiers et leurs objectifs. Bien que les politiques de certaines provinces et de

certains territoires soient en place depuis un bon nombre d'années, ailleurs, elles sont en cours d'élaboration ou de mise à jour. Les politiques et les stratégies relatives à la littératie et l'alphabétisation sont souvent énoncées dans des documents généraux qui traitent de questions concernant la formation axée sur les compétences, l'emploi et l'éducation des Autochtones.

Orientations stratégiques en matière d'alphabétisation des adultes

19. Les politiques en matière d'éducation des adultes traitent souvent des divers milieux et des besoins en apprentissage au sein de chaque province et territoire. Par exemple, en décembre 2005, le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi du Nouveau-Brunswick (aujourd'hui appelé ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail) a dévoilé l'énoncé de politique du gouvernement pour l'enseignement aux adultes et l'apprentissage continu, intitulé *Apprentissage continu : Accès à un enseignement de qualité aux adultes*. Les centres régionaux de formation des adultes, mis à l'essai en 2005, seront étendus à l'ensemble de la province au cours de 2006, de manière à ce que des partenariats communautaires efficaces permettent de répondre aux besoins locaux en matière d'alphabétisation. Un nouveau certificat relatif aux compétences essentielles en milieu de travail sera mis au point et comportera une évaluation, de la formation et la reconnaissance des compétences en milieu de travail.

20. De plus, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a mis encore davantage l'accent sur le rôle des bibliothèques publiques dans l'alphabétisation et l'apprentissage continu. Parallèlement à l'amélioration des installations et de la dotation, les bibliothèques doivent élaborer des programmes d'alphabétisation liée à l'information, mettre en œuvre une analyse communautaire afin d'orienter l'élaboration de programmes locaux et collaborer avec les organismes communautaires afin d'accroître l'accessibilité et l'utilisation des bibliothèques et de leurs services d'information sur place et en ligne. L'énoncé de politique sur l'apprentissage continu a établi des objectifs précis sur une période de 10 ans, y compris l'amélioration du taux d'alphabétisation des adultes et un accroissement de 25 p. 100 de la participation aux programmes de formation et d'apprentissage destinés aux adultes.

21. En 2005, l'accroissement de l'intérêt accordé aux obstacles à l'alphabétisation à l'échelle nationale, provinciale et internationale a incité le gouvernement de la Saskatchewan à établir la Commission sur l'alphabétisation de la Saskatchewan. La commission assume les responsabilités suivantes :

- cibler les politiques, les initiatives, les programmes et les services sociaux, économiques et éducatifs concernant l'alphabétisation;
- élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes en vue d'accroître les niveaux de littératie et d'alphabétisation, que ce soit en milieu de travail, chez les jeunes enfants ou en milieu familial;
- définir et éliminer les obstacles à l'alphabétisation;
- évaluer les politiques gouvernementales et formuler des recommandations afin de modifier l'incidence de ces politiques sur l'alphabétisation;
- promouvoir la compréhension et l'importance de l'alphabétisation;
- collaborer avec les établissements d'enseignement et les autres gouvernements et organismes afin de réaliser ces objectifs.

- Le nouveau Conseil consultatif de l’alphabétisation regroupe le réseau d’alphabétisation de la Saskatchewan, les établissements d’enseignement, les Premières nations et les Métis, les bibliothèques, le programme *KidsFirst* (les enfants en premier), les entreprises et l’industrie, le milieu de la formation de base des adultes, les organismes communautaires et bénévoles, et les milieux de la recherche.

22. Les priorités de 2005 et 2006 du gouvernement de l’Alberta comportent deux politiques ministérielles qui jouent un rôle important dans l’alphabétisation des adultes. Les Initiatives en matière de politique autochtone (IMPA) fournissent un mécanisme qui permet aux ministères de l’Alberta de collaborer pour régler les problèmes auxquels les collectivités et les peuples autochtones sont confrontés. Un objectif fondamental des IMPA consiste à appuyer les possibilités d’apprentissage continu destiné aux Autochtones et à promouvoir l’appréciation des cultures autochtones. Voici les stratégies précises à cet égard :

- collaborer avec les intervenants autochtones et des milieux de l’apprentissage à la mise en œuvre du *First Nations, Métis and Inuit Education Policy Framework* (cadre stratégique en matière d’éducation pour les Premières nations, les Métis et les Inuits) et des recommandations approuvées de la Commission sur l’apprentissage de l’Alberta, afin d’améliorer les résultats des apprenants autochtones;
- appuyer des initiatives visant à promouvoir une meilleure appréciation des cultures autochtones et l’intégration d’un contenu autochtone aux programmes provinciaux.

23. La *Leading in Learning and Skilled Workforce Initiative* – LLSWI (initiative axée sur l’apprentissage et la formation d’une main-d’œuvre qualifiée) est un partenariat de collaboration entre les ministères de l’Alberta qui permet la mise en place d’un système d’apprentissage de qualité en vue de répondre aux divers besoins des apprenants de tous âges dans la province. L’initiative LLSWI vise deux objectifs : offrir des possibilités d’apprentissage accessibles, abordables et de qualité supérieure afin que tous puissent acquérir des connaissances et des compétences, les adapter et les perfectionner, et aider les Albertains à exploiter pleinement leurs possibilités et à jouir d’une qualité de vie supérieure.

24. *ReadNow BC* (lire maintenant Colombie-Britannique), le plan d’action pour la littératie et l’alphabétisation de la Colombie-Britannique, comporte une stratégie visant à multiplier les possibilités offertes aux adultes. Cette stratégie, qui vise à accroître l’accès des adultes aux services d’alphabétisation, met l’accent sur l’alphabétisation au travail, l’apprentissage chez les Autochtones et l’anglais langue seconde.

25. En outre, le gouvernement du Canada, par l’entremise de RHDSC, qui agit à titre de ministère fédéral responsable des questions relatives à l’alphabétisation, nourrit un vif intérêt politique pour ce secteur puisqu’il reconnaît l’importance de l’alphabétisation pour appuyer une main-d’œuvre qualifiée, scolarisée et adaptable. En mettant l’accent sur l’amélioration des possibilités offertes aux Canadiens, le gouvernement fédéral fournit un appui aux personnes qui se heurtent à des obstacles sur le plan de l’amélioration de leurs capacités d’apprentissage, de lecture et d’écriture, y compris les Autochtones et les nouveaux arrivants au Canada.

Orientations stratégiques en matière de littératie chez les enfants

26. Les responsables de l'éducation au Canada tiennent à agir devant la nécessité d'assurer très tôt un apprentissage solide de la lecture et de l'écriture chez les enfants. Pour ce faire, ils ont recours à des politiques qui permettent de veiller à ce que tous les élèves reçoivent l'attention et les ressources nécessaires pour réussir. En 2004, le gouvernement de l'Ontario a annoncé une nouvelle vision de l'excellence en matière d'éducation publique, vision selon laquelle chaque élève doit être prêt à apprendre lorsqu'il se présente à l'école et doit avoir atteint un niveau élevé de compétences en lecture, en écriture, en mathématiques et en compréhension à l'âge de 12 ans, pour avoir les connaissances nécessaires pour poursuivre ses études et faire ses choix de vie. Cette vision prévoyait les mesures suivantes :

- réduire le nombre d'élèves dans les salles de classe de la maternelle à la 3^e année;
- modifier le programme pour mettre clairement l'accent sur la lecture, l'écriture et les mathématiques à un niveau élevé de compréhension;
- envoyer des « équipes de redressement » composées de spécialistes dans les écoles en difficulté;
- fournir à chaque école primaire, pour la première fois dans l'histoire, les services d'un enseignant principal spécialisé en littératie et en arithmétique apte à faire connaître les meilleures pratiques et techniques;
- créer un nouveau secrétariat de la littératie et de la numératie pour que les écoles, les enseignants et les élèves obtiennent le soutien pratique dont ils ont besoin;
- offrir aux parents des ressources supplémentaires pour favoriser et encourager la lecture à la maison;
- créer une atmosphère de paix et de stabilité au sein du système d'éducation public ainsi que favoriser la sécurité et la protection au sein des écoles ontariennes.

27. Tous les éléments de la vision de l'Ontario étaient liés à des objectifs mesurables en vue d'améliorer les capacités de chaque enfant en matière de littératie et de numératie. Un rapport d'étape publié en 2005 soulignait les réalisations accomplies jusqu'alors. Le nombre d'élèves dans les classes des premières années de l'enseignement primaire a été réduit dans des milliers d'écoles, et l'on devrait atteindre l'objectif de 20 élèves par classe avant 2007-2008. Vingt-cinq pour cent des écoles primaires ont mis en œuvre un programme de dépistage précoce parmi les élèves de la maternelle et de la 1^{re} année, afin de repérer les enfants susceptibles d'éprouver des problèmes d'apprentissage de manière à pouvoir les aider avant qu'ils ne prennent trop de retard. Plus de 16 000 enseignants de niveau primaire ont reçu de la formation en matière de littératie et de numératie, afin de pouvoir partager leurs connaissances spécialisées avec leurs collègues; en outre, 600 enseignants spécialistes ont été affectés aux salles de classe pendant l'année scolaire 2005-2006. Les résultats d'examen se sont améliorés en mathématiques et en lecture, de sorte que 62 p. 100 des élèves atteignent ou dépassent la norme provinciale. On vise un objectif de 75 p. 100 des élèves de 6^e année. Cent écoles comptent maintenant des « équipes de redressement », et les résultats des élèves à l'examen de lecture de 3^e année se sont améliorés de 33 p. 100 en moyenne.

28. Au Nunavut, un plan ambitieux axé sur l'établissement d'un système d'éducation bilingue a été mis en œuvre en 2004. La Stratégie d'éducation bilingue du Nunavut de

2004-2008 a été élaborée afin d'aider les élèves à renforcer leurs capacités dans leur langue maternelle, à savoir l'inuinnaqtun ou l'inuktitut, tout en accroissant les possibilités d'apprentissage de l'anglais comme langue seconde. Les Inuits représentent plus de 80 p. 100 de la population du Nunavut; la stratégie met donc l'accent sur la littératie dans leur langue maternelle. L'élaboration du programme d'enseignement a entraîné la participation de centaines d'intervenants, outre le ministère de l'Éducation. Les membres du personnel ont collaboré avec les Aînés dans le cadre de la recherche concernant le contenu du programme et les compétences afin de veiller à ce que les valeurs inhérentes à la culture inuite soient pleinement prises en compte. En outre, ce sont les enseignants du Nunavut eux-mêmes qui conçoivent les nouvelles ressources et les mettent à l'essai sur le terrain.

29. Le plan d'action de la Colombie-Britannique pour la littératie et l'alphabétisation cherche en premier lieu à faire en sorte que les élèves du primaire et du secondaire améliorent leurs compétences en lecture et écriture. Bien que les élèves de la province affichent des taux d'obtention du diplôme relativement élevés et aient de bons résultats aux évaluations internationales en littératie, le gouvernement a mis en place divers programmes d'appui à la littératie, y compris un programme de subventions à l'innovation en littératie, des accords pour l'amélioration du rendement des élèves autochtones et un nouveau programme d'études des arts du langage de la maternelle à la 7^e année.

Contribution de la collectivité aux politiques

30. L'alphabétisation et la formation des adultes s'effectuent souvent au niveau communautaire, et la contribution des intervenants le plus près de l'exécution, et des apprenants eux-mêmes, est inestimable à l'égard des programmes actuels et futurs. C'est pourquoi les autorités responsables du Canada font participer les collectivités à l'élaboration de nouvelles politiques et orientations.

31. L'examen de la stratégie de littératie et d'alphabétisation du gouvernement du Yukon a été mis en œuvre en janvier 2006, afin de permettre aux intervenants du domaine de contribuer à l'élaboration des programmes et des services gouvernementaux actuels et futurs. L'équipe responsable de l'examen de la stratégie planifie se rendre dans l'ensemble des collectivités du Yukon, afin de déterminer les besoins de la population en vue d'accroître la littératie et l'alphabétisation au niveau communautaire. Les habitants du Yukon ont obtenu une note très élevée dans le cadre de l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes; cependant, le gouvernement tient à s'assurer qu'il fournit les compétences nécessaires à chacun pour participer pleinement à la collectivité et à la main-d'œuvre, afin d'améliorer la qualité de vie de tous les résidents du Yukon.

32. Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi des Territoires du Nord-Ouest a élaboré son plan stratégique décennal, intitulé *Building on Our Success: Strategic Plan 2005-2015* (miser sur notre réussite : plan stratégique de 2005-2015), en s'appuyant sur la participation continue de la population au moyen d'enquêtes, de groupes de discussion, de réunions publiques et d'une correspondance individuelle échelonnés sur de nombreuses années. Les discussions ont fait ressortir ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, ce qui est perçu comme les points forts ou, à l'inverse, comme les points faibles des programmes et des services d'enseignement du ministère. Elles ont aussi permis à la population de dire clairement ce qu'elle veut : des mesures

permanentes axées sur l'apprentissage continu, le renforcement des langues et des cultures, ainsi que le soutien aux collectivités et aux personnes dans la prise de décisions qui ont une incidence sur les habitants et leurs familles.

33. On a ainsi obtenu un plan stratégique du ministère de l'Éducation des Territoires du Nord-Ouest qui intègre les cinq objectifs liés à la fierté à l'égard de la culture, à l'éducation des enfants, à la formation des adultes, à une main-d'œuvre qualifiée et productive et à la pleine participation de la population à la société. La littératie et l'alphabétisation sous-tendent l'ensemble de ces objectifs puisque le ministère met l'accent sur les langues autochtones (huit langues officielles se côtoient dans les T.N.-O., outre le français et l'anglais), l'établissement de bases solides pour l'apprentissage chez les enfants, l'élaboration d'un réseau intégré de formation des adultes, et la formation d'une main-d'œuvre qualifiée. Il entend aussi fournir des mécanismes de soutien aux programmes, ainsi que de l'aide financière et du soutien au revenu des apprenants pour faire de la formation continue une réalité.

34. Le plan d'action de la Colombie-Britannique pour la littératie et l'alphabétisation, *ReadNow BC* (lire maintenant Colombie-Britannique), prend les collectivités comme assise. En effet, il reconnaît que ces dernières constituent le milieu où les apprenants vivent, jouent et travaillent. Par conséquent, ce sont elles qui sont les mieux placées pour cerner les lacunes et travailler ensemble afin d'offrir aux apprenants la possibilité de réussir. Les conseils scolaires ont récemment obtenu la responsabilité, aux termes d'une loi, de réunir tous les partenaires de la littératie et de l'alphabétisation, y compris les bibliothèques, les collèges, les écoles et les organismes communautaires, pour élaborer et mettre en œuvre à l'échelle des districts des plans pour la littératie et l'alphabétisation. Tout ce travail repose sur les efforts amorcés et soutenus par *Literacy Now* (littératie et alphabétisation maintenant), une initiative provinciale clé.

La littératie et l'alphabétisation en tant que priorité politique

35. Le *Plan d'action international de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation* souligne l'importance de la littératie et l'alphabétisation dans le contexte des programmes politiques et dans le cadre de forums. À la fin de 2004, les ministres de l'Éducation des 13 provinces et territoires du Canada ont désigné la littératie et l'alphabétisation comme enjeu prioritaire, compte tenu de son rôle clé dans le mieux-être des Canadiens. Sous l'égide du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC], les ministres ont proposé d'organiser deux forums afin de réunir les spécialistes de la littératie et l'alphabétisation et les partenaires du secteur de l'éducation en vue de partager les pratiques exemplaires et les résultats des plus récentes recherches en la matière.

36. En novembre 2005, le CMEC et le Secrétariat de la littératie et de la numératie, qui relève du ministère de l'Éducation de l'Ontario, ont organisé le premier de ces deux forums, intitulé *Aider nos enfants à réaliser leur potentiel : la littératie et la numératie comme piliers*. Les expositions et les ateliers portaient sur les stratégies ciblées pour des groupes d'élèves précis tels les garçons, les élèves autochtones, les élèves ayant des besoins particuliers et les élèves francophones, ainsi que sur le renforcement de l'expertise, le leadership partagé, la planification de l'amélioration à l'échelle du conseil scolaire et la création de centres d'excellence en rendement des élèves. Le second forum, qui a eu lieu en Colombie-Britannique en 2006, a mis l'accent sur l'alphabétisation des adultes.

37. Le CMEC a présenté un plan d'action pancanadien pour la littératie et l'alphabétisation qui s'articule autour de quatre éléments :

- la création par chaque instance de cadres stratégiques officiels pour la littératie des enfants d'âge scolaire et l'alphabétisation des adultes;
- le partage d'idées sur les pratiques porteuses en matière de littératie et d'alphabétisation par la création de réseaux pour l'éducation primaire et secondaire et l'apprentissage des adultes;
- l'élaboration d'une stratégie cohérente de recherche et de collecte de données sur la littératie et l'alphabétisation;
- la création d'un plan de communication pancanadien.

Pour appuyer ces éléments, un forum pancanadien sur la littératie et l'alphabétisation, avec diffusion Web simultanée des allocutions principales, aura lieu en 2008.

38. Le Conseil de la fédération (COF), un organisme créé en décembre 2003 par les premiers ministres provinciaux et les dirigeants des gouvernements territoriaux, a également désigné la littératie et l'alphabétisation comme l'un de ses domaines prioritaires. Reconnaissant que les provinces et les territoires sont dépositaires de politiques, de pratiques et de programmes novateurs, le COF a publié, en 2004, une étude intitulée *Initiatives gouvernementales pour promouvoir les pratiques exemplaires en matière d'alphabétisation*. Le Conseil a signalé que la plupart des provinces et des territoires étaient dotés d'une stratégie ou d'un plan à long terme en matière de littératie et d'alphabétisation visant à évaluer les besoins, à combler les lacunes et à établir des partenariats, afin de veiller à ce que tous les résidents connaissent du succès au sein de leur collectivité, dans leur milieu de travail et dans leur vie privée. Ces stratégies sont éclairées grâce à la collaboration des enseignants, des chercheurs, des apprenants, des groupes communautaires, des entreprises et des gouvernements. Bon nombre sont liées à des stratégies relatives au marché du travail; cependant, elles visent également à appuyer les apprenants dans l'exercice de leur rôle familial et social.

39. Le COF a créé un prix de l'alphabétisation qui sera décerné annuellement, dans chaque province et territoire, à un instructeur en alphabétisation, à un bénévole, à un organisme communautaire, à un projet, à une entreprise ou à un apprenant. En août 2005, on a annoncé les noms des récipiendaires des premiers prix annuels de l'alphabétisation du COF, de même que ceux des personnes récompensées en raison de leur contribution valable à l'alphabétisation en milieu familial, autochtone, sanitaire et communautaire et en milieu de travail.

40. Postes Canada remet également des prix d'alphabétisation dans quatre catégories, à savoir les personnes, les enseignants, le leadership communautaire et le leadership d'entreprise. Les prix sont décernés annuellement aux Canadiens qui ont contribué à améliorer le niveau de littératie et d'alphabétisation au sein des collectivités de l'ensemble du pays.

Partie III : Les programmes

Le Plan d'action international de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation précise clairement que pour être efficaces les programmes de littératie et d'alphabétisation doivent couvrir la durée de vie complète, en prévoyant des services destinés à tous les groupes d'âge, des enfants d'âge préscolaire aux adultes, en faisant appel à divers milieux et à divers modes de prestation. Divers programmes de littératie et d'alphabétisation sont offerts partout au Canada et atteignent toutes les populations possibles grâce à des cours et des contenus précis et à des programmes adaptés à leurs besoins et à leurs compétences.

Les programmes de littératie destinés aux enfants visent à atteindre les enfants particulièrement susceptibles de ne pas acquérir tôt les compétences qui constituent le fondement de l'apprentissage, à inculquer à tous les enfants un amour de la lecture pour le plaisir et pour s'informer. Les programmes destinés aux jeunes atteignent les adolescents qui ne réussissent pas leurs études dans le système d'éducation conventionnel; la littératie et l'alphabétisation en milieu familial permettent aux enfants et aux adultes d'établir des liens par la lecture, et ce, pour le bien de tous.

Les programmes d'alphabétisation des adultes sont aussi variés que les populations auxquelles ils s'adressent, en faisant appel à des services et à de la technologie d'information de qualité supérieure, ainsi qu'à de nombreux programmes de conception particulière, de sorte que chaque adulte trouve le programme qui répond à ses besoins. De nombreux adultes bénéficient ainsi des programmes d'alphabétisation en milieu de travail qui allient les capacités de lecture et d'écriture et les compétences professionnelles.

Voici un échantillon restreint de programmes, qui met en évidence les changements survenus, l'évolution de la situation et les réalisations accomplies pendant la période de février 2004 à mars 2006.

Littératie chez les enfants

41. La préparation des enfants à apprendre, à lire et à participer pleinement aux activités en classe s'est révélée l'une des stratégies de littératie les plus efficaces. En prenant appui sur cette approche, la combinaison de ressources qui correspondent à l'héritage des enfants et d'initiatives qui favorisent la lecture parmi les groupes les plus réticents peut également produire des résultats gratifiants.

42. Après une mise à l'essai fructueuse en 2004, le ministère de l'Éducation du Yukon étend son programme de maternelle d'une journée complète à d'autres écoles. On a observé une amélioration marquée des capacités d'apprentissage, de lecture et d'écriture chez les enfants qui ont participé à l'essai pilote; on a également constaté qu'ils réussissaient mieux la transition à l'école primaire. Le programme de pré-maternelle de journée complète est axé sur

« l'apprentissage de l'apprentissage », les capacités préalables à la littératie, le développement du langage et les capacités d'apprentissage en groupe. Les élèves bénéficient d'un mélange d'enseignement didactique et d'activités axées sur les enfants. Les parents et les enfants ont accueilli avec enthousiasme le programme élargi.

43. Toujours au Yukon, le ministère de l'Éducation, de concert avec les Aînés, les élèves, les Premières nations, les directeurs d'école, le personnel enseignant et des éditeurs, élabore du matériel didactique qui met l'accent sur la culture autochtone. Les nouvelles ressources comportent des livres destinés à la lecture précoce, des documents relatifs à un module de programme qui traite des revendications territoriales, ainsi qu'un document sur l'histoire des Premières nations du Yukon.

44. Le Nunavut élabore également des livres didactiques destinés aux enfants de la prématernelle à la 12^e année, en plus du matériel scolaire fait au Nunavut, notamment un cahier d'exercices qui permet aux élèves des premières années de se familiariser avec l'écriture syllabique et l'écriture inuite, de même que des livres d'histoires qui mettent l'accent sur des ours polaires, des chasseurs célèbres et des légendes qui font partie de la tradition inuite.

45. Le ministère de l'Éducation de Terre-Neuve-et-Labrador a créé une division de l'apprentissage pour la petite enfance et l'a chargée de donner une orientation stratégique aux programmes et aux services provinciaux d'apprentissage destinés aux très jeunes enfants. Cette division cherche à faire en sorte que les ressources soient utilisées efficacement pour répondre aux besoins des jeunes enfants et veille à ce que les enfants susceptibles de profiter le plus de l'éducation de la petite enfance aient accès aux possibilités d'apprentissage voulues.

46. En 2005, une réunion d'enseignants organisée par le ministère de l'Éducation de l'Ontario a permis de s'attaquer au problème de la réduction du nombre de garçons aux prises avec des problèmes liés à la lecture et à l'écriture. Les garçons accusent un retard d'environ 25 p. 100 par rapport à leurs camarades de classe de sexe féminin sur le plan des capacités de lecture et d'écriture de niveau de 3^e et de 6^e année. Les garçons représentent les trois quarts des enfants ciblés en vue de programmes d'éducation spécialisée intensive; en outre, le nombre d'étudiants de sexe masculin actuellement inscrits à l'université est inférieur de 15 p. 100 à celui des femmes. Au niveau des élèves du primaire, le programme de littératie chez les garçons se divise en trois parties.

- Reconnaissance et motivation – des modèles de comportement communautaires issus des milieux du sport, des jeux vidéo et d'autres secteurs, et qui présentent un intérêt pour les garçons, ont été mobilisés pour contribuer à atteindre les garçons découragés par la lecture.
- Ressources destinées aux enseignants et aux écoles – des milliers d'exemplaires d'une brochure spéciale qui contient des stratégies visant à atteindre les garçons qui éprouvent des difficultés liées à la lecture ont été distribués. La brochure, intitulée *Moi, lire? Tu blagues! Guide pratique pour aider les garçons en matière de littératie*, est fondée sur des études nationales et internationales.
- Action coordonnée – un secrétariat novateur de soutien à la littératie et à la numératie a été établi afin d'élaborer des stratégies détaillées en vue du financement et de la

coordination d'interventions au niveau de 72 conseils scolaires. Les participants au colloque, y compris cinq représentants de chacun des conseils scolaires, ont ensuite partagé l'information avec leurs conseils dans le cadre de l'initiative provinciale visant à atteindre les garçons aux prises avec des difficultés.

47. Le gouvernement du Canada appuie également un certain nombre d'activités qui visent à améliorer le niveau de littératie parmi les jeunes Canadiens. Par exemple, Bibliothèque et Archives Canada, en collaboration avec l'une des principales banques canadiennes, a lancé le *Club de lecture d'été TD*. Ce programme fournit aux bibliothèques publiques des outils visant à renforcer les services relatifs à la littératie et aux capacités essentielles, principalement à travers la lecture. Des cahiers d'activités pour les enfants et un guide destiné aux employés de bibliothèques constituent des éléments essentiels des clubs de lecture d'été organisés dans des milliers de bibliothèques publiques du Canada. Huit provinces et les trois territoires participent au programme dans les collectivités éloignées, rurales et urbaines. Le programme offre des activités stimulantes et structurées aux enfants jusqu'à l'âge de 12 ans, et ainsi leur permet de maintenir leurs capacités de lecture pendant l'été et les incite à aimer lire.

48. La publication intitulée *Lisez sur le sujet* de Bibliothèque et Archives Canada vise à améliorer les capacités essentielles de lecture des enfants, principalement grâce à la lecture de livres traitant de la culture et de la littérature canadiennes. La publication est distribuée à de nombreux établissements, y compris des bibliothèques publiques, les écoles et leurs bibliothèques, les garderies et les centres communautaires, de même que les facultés des sciences et de l'information des universités. Cette publication, destinée aux enseignants, aux gardiens et aux bibliothécaires, constitue un outil de référence qui encourage la lecture parmi les enfants.

49. Afin de promouvoir les capacités de lecture et d'écriture de lettres, de même que la connaissance du système postal chez les enfants et les adolescents, Postes Canada a créé le programme *Planète postale*; il s'agit d'un guichet unique qui comporte des activités, des jeux et des renseignements sur tout ce qui concerne le courrier. Le site Web offre une sélection fréquemment mise à jour de guides d'apprentissage, d'activités et de jeux gratuits et approuvés par des enseignants destinés à un usage en classe et à domicile.

50. Enfin, le *Programme de lettres au Père Noël* de Postes Canada a procuré de la joie – et la possibilité d'acquérir des capacités de lecture et d'écriture – à des millions d'enfants au Canada. Chaque année, plus d'un million d'enfants s'initient à l'écriture de lettres en écrivant au Père Noël à l'adresse « Pôle Nord HOH OHO » et, grâce à la participation des employés et des employés retraités de Postes Canada, reçoivent une réponse personnelle. On répond aux lettres dans la langue dans laquelle elles sont écrites, y compris en braille; en outre, de nombreux enfants envoient maintenant leur lettre par voie électronique, en passant par le site Web de Postes Canada.

Services destinés aux jeunes

51. Convaincre certains adolescents de poursuivre leurs études est un problème qui concerne chaque province et chaque territoire. En 2005, Alphabétisation Colombie-Britannique et un district scolaire de la Colombie-Britannique ont publié un rapport sommaire sur une classe modèle utilisée depuis trois ans pour les adolescents à risque de 15 et 16 ans aux prises avec des

difficultés importantes sur le plan de la littératie. Le programme était appuyé par le Programme national d’alphabétisation et le ministère de la Justice. Les jeunes avaient décroché ou étaient susceptibles de le faire, compte tenu de leur faible assiduité en classe, de leurs problèmes de comportement et de leur incapacité à terminer les années antérieures. Le programme s’est révélé remarquablement fructueux sur le plan de la réalisation de ses objectifs. Les élèves ont poursuivi leur scolarité, ils ont acquis les capacités nécessaires et ont réintégré des classes dans des écoles secondaires conventionnelles ou parallèles où ils sont fortement susceptibles d’obtenir leur diplôme. On a pu atteindre ces élèves grâce à l’évolution d’un modèle de recherche et de développement appelé *New School Canada* (nouvelle école Canada).

52. En 2005, Terre-Neuve-et-Labrador a mis davantage l’accent sur la littératie en santé au secondaire en introduisant de nouveaux cours, des stratégies en matière de modes de vie sains et l’achat de nouveaux équipements d’éducation physique. Ces initiatives favorisent l’acquisition de compétences en littératie en encourageant l’adoption de modes de vie sains qui, à leur tour, soutiennent l’apprentissage actif.

53. La *Stratégie emploi jeunesse* du gouvernement du Canada permet aux jeunes Canadiens de 15 à 30 ans d’obtenir de l’information sur les carrières, de perfectionner leurs compétences, de trouver un bon emploi et de conserver cet emploi ou retourner à l’école pour poursuivre leurs études et leur formation. Treize ministères et organismes gouvernementaux fédéraux collaborent avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les entreprises et les collectivités afin de mettre en œuvre diverses initiatives. L’une de ces initiatives, *Connexion compétences*, appuie les jeunes qui se heurtent à des obstacles à l’emploi, y compris ceux qui possèdent de faibles capacités de littératie et de numératie, les décrocheurs précoces, les parents célibataires, les jeunes autochtones, les jeunes handicapés physiques et mentaux, les jeunes des régions rurales et les nouveaux immigrants. On leur offre des ateliers de groupe axés sur l’employabilité qui leur permettent d’acquérir des aptitudes à la vie quotidienne et des compétences axées sur l’emploi.

54. On a déterminé que les faibles capacités de lecture et d’écriture faisaient partie des facteurs de risque qui mènent au statut de sans-abri. Par l’intermédiaire de ses six programmes fédéraux, l’Initiative nationale pour les sans-abri collabore avec les organismes communautaires, les secteurs privé et bénévole et les autres ordres de gouvernement afin d’élaborer des solutions locales aux problèmes des sans-abri et d’aider ceux-ci ou les personnes à risque, ainsi que leurs familles, à atteindre la stabilité et l’autonomie. Des collectivités ont été appuyées dans le cadre de leurs initiatives en vue de définir les priorités et d’élaborer et de planifier des solutions appropriées. Les plans mis en œuvre dans certaines collectivités ont permis de déterminer des initiatives précises de littératie axées sur les jeunes; on a également cerné la nécessité de programmes de littératie et d’alphabétisation dans les haltes-accueils, les centres de traitement de la toxicomanie et les établissements résidentiels.

Littératie et alphabétisation en milieu familial

55. Les habitudes des parents en matière de lecture font partie des principaux déterminants de la littératie chez les enfants; cependant, de nombreux parents ne lisent pas, même lorsqu’ils souhaiteraient lire. Les programmes de littératie et d’alphabétisation qui rejoignent en même temps les parents et les enfants permettent de combler cette lacune.

56. À l'Île-du-Prince-Édouard, un nouveau projet de littératie en milieu familial a été lancé, au cours de la Semaine canadienne des bibliothèques de 2005, afin d'aider les enfants à améliorer leurs capacités de lecture. Le projet intitulé *PEI Reads* (l'Île-du-Prince-Édouard lit) comporte cinq volets. Les parents de tous les enfants de la 1^{re} à la 3^e année ont reçu un guide afin d'aider leurs enfants à apprendre à lire, chaque enfant reçoit une nouvelle carte de bibliothèque porte-clés, un nouveau site Internet fournit des renseignements pour tous, indépendamment des intérêts en matière de lecture et des aptitudes, des *Family Story Nights* (soirées de lecture familiale) sont organisées dans les écoles et une campagne d'éducation du public fait valoir la littératie familiale à l'échelle de la province. La brochure, intitulée *Comment aider votre enfant à apprendre à lire et à aimer la lecture*, contient des renseignements sur la manière dont les enfants apprennent à lire et sur la manière d'encourager la lecture à la maison, des recommandations de livres pour les enfants de la 1^{re} à la 3^e année, ainsi que des renseignements utiles à l'intention des parents qui souhaitent améliorer leur propre niveau de lecture. La carte de bibliothèque porte-clés peut être attachée à une chaîne à clés ou au sac à dos, afin de faciliter l'accès et l'utilisation. Lors des soirées de lecture familiale, les enfants se font raconter une histoire, pendant que leurs parents reçoivent des conseils sur des méthodes amusantes et faciles pour aider leurs enfants à lire.

57. En 2004, le gouvernement de l'Alberta a ajouté une composante autochtone à sa *Parent-Child Literacy Strategy* (stratégie parent-enfant pour la littératie). Cette initiative a débuté par la formation d'un comité consultatif auquel siégeaient divers ministères albertains, l'Agence de santé publique du Canada, un aîné autochtone et plusieurs membres du public connaissant bien le travail auprès des familles autochtones. Un consultant a rencontré diverses familles et organisations autochtones, a consulté d'autres instances et a fouillé la littérature pour produire son rapport, *Promising Practices and Opportunities for Investment* (pratiques porteuses et possibilités d'investissement). À la lumière de ce rapport et des conseils du comité consultatif, un chef a été embauché pour travailler avec des organisations autochtones dans le but d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes de littératie familiale destinés aux familles autochtones ayant des enfants d'âge préscolaire. En 2005-2006, huit organisations autochtones ont obtenu du soutien, y compris deux collectivités métisses du nord.

58. Pour inciter les élèves à poursuivre leur apprentissage tout au long de l'été, le Manitoba a publié *Le calendrier d'apprentissage d'été*, dans le cadre d'un projet parrainé par Enfants en santé Manitoba et le ministère de l'Éducation. Ce calendrier offre aux parents des suggestions et du soutien pour participer à diverses activités, telles que « Réfléchir », « Imaginer », « Explorer », « Découvrir » et « Communiquer », qui appuient l'acquisition par leurs jeunes enfants des capacités en lecture et écriture hors de la classe.

59. En Colombie-Britannique, deux nouveaux programmes s'avèrent particulièrement porteurs. *Parents as Literacy Supporters – PALS* (les parents comme soutiens à la littératie), est une stratégie intensive à court terme qui met à contribution les jeunes enfants et leurs parents ou leurs tuteurs et qui peut être adaptée au contexte culturel et linguistique de chaque famille. L'autre programme s'appelle *StrongStart* (départ solide), avec plus de 80 centres qui ont ouvert leurs portes dans diverses écoles pour desservir les enfants de trois ans et leurs familles. Il aide les enfants à acquérir des compétences en pré-littératie de manière à ce qu'ils puissent réussir davantage lorsqu'ils iront à l'école.

60. Le gouvernement du Canada, au moyen du Programme national d'alphabétisation, a investi sept millions de dollars sur cinq ans (de 2003 à 2008) dans des mesures de soutien à la littératie et l'alphabétisation en milieu familial dans les collectivités des minorités linguistiques officielles de l'ensemble des provinces et des territoires (sauf le Nunavut). Comme le Canada compte deux langues officielles, à savoir le français et l'anglais, des fonds sont affectés pour appuyer la littératie et l'alphabétisation parmi les collectivités francophones hors Québec et les collectivités anglophones du Québec. Des regroupements non gouvernementaux voués à la littératie et l'alphabétisation ont reçu ces fonds afin d'élaborer et de mettre en œuvre des plans stratégiques en vue de répondre à ces besoins particuliers.

Alphabétisation des adultes

61. Les besoins en alphabétisation varient d'un apprenant adulte à l'autre. Les nombreux programmes d'alphabétisation offerts au Canada font suite à la reconnaissance du fait que plus un programme correspond aux besoins d'un adulte, plus il est susceptible de porter fruit.

62. Au Québec, la ligne *Info-Alpha* est un service téléphonique sans frais et confidentiel à l'échelle provinciale qui offre aide et référence aux personnes analphabètes et à toute personne souhaitant avoir accès à la formation de base en lecture et en écriture. Le service, qui relève d'une initiative de la Fondation pour l'alphabétisation, permet d'orienter les usagers vers les ressources appropriées en alphabétisation dans chacune des régions administratives du Québec. La ligne *Info-Alpha* incite les personnes ayant de faibles capacités de lecture et d'écriture à « sortir de l'ombre » et à s'inscrire à un programme adapté à leur réalité et à leurs besoins précis. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Emploi Québec et Hydro-Québec sont partenaires de cette initiative.

63. Par l'intermédiaire du service « limousine » de la ligne *Info-Alpha*, un conseiller de la ligne accompagne l'utilisateur par téléphone tout au long de sa conversation avec l'organisme vers lequel il a été aiguillé, afin de s'assurer que l'utilisateur est satisfait des renseignements fournis et qu'il les comprend. En 2004-2005, plus de 2000 personnes ont reçu de l'aide au moyen de la ligne *Info-Alpha*, et près de 69 p. 100 des usagers étaient des femmes qui voulaient obtenir des renseignements pour elles-mêmes et pour des tiers. Environ 30 p. 100 des appels avaient trait à l'alphabétisation et un pourcentage équivalent concernaient l'éducation de base, les programmes de certificats et la formation technique. Le service de référence offert aux employeurs explique l'importance de l'alphabétisation du point de vue de la productivité ainsi que les programmes qu'ils pourraient offrir à leurs employés et ceux auxquels ils pourraient eux-mêmes s'inscrire.

64. En septembre 2005, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec a lancé un nouveau service, appelé *Info Apprendre*, qui est également administré par la Fondation pour l'alphabétisation. Il s'agit d'un service semblable à la ligne *Info-Alpha*, mais qui s'adresse aux apprenants qui souhaitent retourner à l'école pour recevoir de la formation ou terminer un programme d'études postsecondaires.

65. Les fonds supplémentaires affectés à l'alphabétisation par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, par l'intermédiaire du ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi, ont permis la mise en œuvre d'un certain nombre de programmes visant à combler les

lacunes des services existants destinés à des groupes ciblés parmi la population adulte. Les programmes communautaires d'alphabétisation et d'éducation de base des adultes, offerts par l'entremise des collèges communautaires, ont été étendus à l'ensemble des collectivités des Territoires du Nord-Ouest. Le programme d'alphabétisation des centres correctionnels, administré par le ministère de la Justice, a renforcé les programmes d'alphabétisation et d'éducation de base des adultes et les services professionnels offerts aux détenus de trois centres correctionnels et de trois établissements pour jeunes contrevenants. Un programme d'alphabétisation des Aînés a été administré dans le cadre d'un partenariat avec *Literacy Support for Seniors* (aide à l'alphabétisation des aînés).

66. On a également accru le soutien à l'apprentissage auprès des personnes handicapées des T.N.-O., de manière à offrir des dispositifs d'aide, du soutien relatif aux frais de scolarité, des services de tutorat et d'autres services aux personnes et aux organismes ainsi que de la formation aux praticiens afin d'améliorer leur capacité à travailler auprès d'élèves handicapés. Le soutien à la connaissance des langues officielles a entraîné un accroissement des activités relatives au maintien, au perfectionnement et à la promotion des langues autochtones, outre les projets axés sur le français. On a étendu la formation en milieu de travail au moyen d'évaluations des besoins et de subventions salariales en vue d'appuyer des programmes de placement à l'extérieur, dans le cadre desquels les employeurs participent au salaire et les employés contribuent du temps en dehors des heures de travail.

67. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick s'est fixé l'objectif d'améliorer la formation existante afin d'offrir des services de qualité supérieure et axés sur les résultats à l'échelle communautaire. Par exemple, en 2005, les Services d'alphabétisation pour les adultes, une division du ministère de la Formation et du Développement de l'emploi, a collaboré avec Alphabétisation Nouveau-Brunswick Inc. et un organisme d'alphabétisation de l'Ontario à la mise à l'essai du programme *AlphaRoute*, un outil d'alphabétisation en ligne, dans le cadre des Programmes communautaires de récupération scolaire de langue française et de langue anglaise. Le programme *AlphaRoute* offre des plans de formation et des programmes personnalisés, un système de communication, des dispositifs de soutien auditifs et visuels liés à des programmes d'alphabétisation en anglais, en français, autochtones et à l'intention de la communauté sourde ainsi que des activités d'apprentissage. Le service s'inscrit dans un cadre d'apprentissage uni et fournit un outil en ligne qui complète les ressources existantes; le service peut également être utilisé dans le cadre de la prestation de programmes à distance, à l'aide d'un matériel supplémentaire qui convient au plan de formation de l'apprenant.

68. Dans le cadre de l'essai mené au Nouveau-Brunswick, le partenariat a été étendu à l'élaboration d'autre matériel didactique en français lié au service *AlphaRoute* et à la traduction de ressources en mathématiques. De plus, le programme d'alphabétisation a été harmonisé avec les niveaux de l'école publique et les niveaux visés par l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes. Cette mesure s'est révélée très valable du point de vue de l'amélioration de la précision et de la fiabilité des données recueillies sur les progrès réalisés par les participants aux programmes de formation, de même que sur les plans du suivi et de la gestion de l'initiative communautaire d'alphabétisation.

69. Les programmes et les services d'éducation du Service correctionnel Canada englobent l'alphabétisation, l'éducation de base des adultes, des programmes d'anglais langue seconde et de français langue seconde, de la formation professionnelle et de la formation relative aux compétences axées sur l'employabilité à l'intention des détenus des établissements fédéraux. Ce volet de programmes et de services est offert, en tout ou partie, dans tous les pénitenciers fédéraux du Canada et vise l'ensemble de la population carcérale, selon les types de besoins définis dans le cadre des évaluations à l'admission. Les programmes d'éducation destinés aux contrevenants renforcent la possibilité d'un changement personnel durable, réduisent le risque de récidive et accroissent la possibilité d'une réintégration fructueuse dans la société.

70. En participant aux programmes d'éducation, les contrevenants se familiarisent avec la manière d'aborder l'apprentissage, afin de devenir des apprenants permanents efficaces et efficaces et de maîtriser le contenu du programme. Les programmes visent à planifier l'emploi dans l'optique de la réussite à long terme, à offrir une formation axée sur les compétences en vue d'assurer l'employabilité au moment de la libération et à aider les contrevenants à obtenir leur diplôme d'études secondaires ou à progresser le plus possible, compte tenu de la durée de leur peine. Des centres d'emploi communautaires sont accessibles aux contrevenants récemment libérés, afin d'appuyer leur transition réussie à la population active canadienne; l'an dernier, ces centres ont permis à 1610 contrevenants d'obtenir un emploi au moment de leur libération.

71. Un livre intitulé *Prison Voices* (les voix de la prison), écrit par des détenus et qui vise à favoriser la lecture et l'écriture dans les prisons, a été publié en 2005. Le projet découlait d'une collaboration du Service correctionnel du Canada et de la Société John Howard et était financé grâce à une subvention du Programme national d'alphabétisation.

72. Un partenariat entre le gouvernement fédéral et le Conference Board of Canada a entraîné l'élaboration d'un cours national relatif aux compétences axées sur l'employabilité, qui met l'accent sur le renforcement de la compétence et sur l'excellence selon 12 compétences axées sur l'employabilité. Le programme est reconnu par le Conference Board of Canada et assure que les participants qui réussissent le cours sont munis d'un certificat de compétences essentielles lorsqu'ils intègrent la main-d'œuvre communautaire, ce qui facilite leur intégration au marché du travail.

73. Le programme de Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC) de Citoyenneté et Immigration Canada permet aux immigrants adultes d'apprendre l'anglais ou le français aussitôt que possible après leur arrivée. Les cours de langue sont fournis par des conseils scolaires, des collèges et des organisations communautaires. Ils peuvent être suivis à temps plein ou partiel, durant la journée, le soir ou les fins de semaine, et se dérouler dans le milieu de travail ou la collectivité. Le programme CLIC utilise aussi des méthodes d'enseignement alternatives, y compris les cours par correspondance. Des services de transport et de garderie sont disponibles, si nécessaire. Les besoins linguistiques des participants aux programmes d'alphabétisation (les personnes analphabètes du point de vue de leur langue maternelle ou de l'alphabet romain) sont évalués, et l'examen permet de déterminer leurs capacités de lecture et d'écriture dans leur langue maternelle, qui sont transférables à l'apprentissage d'une langue seconde. Les apprenants ayant des besoins sont ensuite dirigés vers

des cours d'alphabétisation (financés par Citoyenneté et Immigration Canada), lorsque ceux-ci sont offerts.

Alphabétisation en milieu de travail

74. La province de Terre-Neuve-et-Labrador a connu une perte importante d'emplois, compte tenu de la fermeture des pêcheries, perte qui a particulièrement touché les collectivités rurales. En 2004, un projet pilote lancé par la *Random North Development Association* (association pour le développement du nord de Random), avec le soutien financier du ministère des Ressources humaines, du Travail et de l'Emploi et de partenaires fédéraux, a appliqué le modèle intitulé *Établir le lien : de l'éducation à l'emploi* à six partenaires du secteur privé dans trois régions de la province. Le ministère de l'Éducation et d'autres parties intéressées étaient également représentés au sein du comité directeur du projet. Voici quelques-unes des caractéristiques principales du modèle.

- Le programme appuie les entreprises privées en expansion ou récemment établies.
- Il s'agit d'une approche axée sur le client en matière d'éducation et de formation qui tient compte des réalités concernant les employés et les employeurs des régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador.
- Le programme intègre le recyclage scolaire et le perfectionnement des compétences pratiques individuelles, par l'intermédiaire d'un établissement d'enseignement postsecondaire reconnu, et permet aux personnes admissibles d'acquérir de nouvelles compétences transférables.
- La clientèle est composée d'adultes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires, qui n'ont pas participé à un programme d'éducation de base destiné aux adultes et qui n'ont pas subi d'examen d'équivalence de niveau secondaire.
- Les compétences théoriques et pratiques sont adaptées aux besoins du partenaire d'entreprise.
- Les participants élaborent leur propre programme d'évaluation préliminaire d'apprentissage selon leurs compétences antérieures et établissent un lien entre leurs nouvelles compétences et les besoins du partenaire de l'entreprise privée.
- Le programme appuie le renforcement des capacités des collectivités rurales en attribuant un rôle de premier plan à l'étape de la mise en œuvre aux intervenants des collectivités, notamment les secteurs privé, public et bénévole et les fournisseurs de services de formation.

À la fin des étapes de mise à l'essai, la *Random North Development Association* a collaboré avec les partenaires et les organismes gouvernementaux afin d'étendre la mise en œuvre du modèle.

75. Des recherches effectuées à l'échelle internationale ont lié les succès du marché du travail à une série de compétences qui peuvent être enseignées, transférées et mesurées. Le gouvernement du Canada a contribué à ces recherches en définissant neuf compétences essentielles utilisées dans le cadre de pratiquement toutes les professions exercées au Canada et dans la vie courante, sous diverses formes et selon divers niveaux de complexité. Il s'agit de la lecture des textes, de l'utilisation des documents, du calcul, de la rédaction, de la communication verbale, du travail d'équipe, de la capacité de raisonnement, de l'informatique et de la formation continue.

76. L'Initiative sur les compétences essentielles et l'alphabétisation en milieu de travail, exécutée conjointement par le Programme national d'alphabétisation et la Division de l'innovation en milieu de travail de Ressources humaines et Développement social Canada, permet de veiller à ce que les Canadiens possèdent les compétences nécessaires afin de s'adapter aux changements au travail et dans leur vie. Le but de l'Initiative consiste à hausser le niveau de compétence des personnes qui font déjà partie de la main-d'œuvre ou qui s'y intègrent en utilisant les mesures suivantes :

- accroître la sensibilisation aux compétences essentielles et à l'alphabétisation et la connaissance de celles-ci;
- appuyer l'élaboration d'outils et d'applications;
- prendre appui sur la recherche;
- collaborer avec les autres ministères fédéraux afin d'intégrer les compétences essentielles aux services et aux programmes qu'ils offrent à leur clientèle.

77. L'appui offert en vertu de l'Initiative sur les compétences essentielles et l'alphabétisation en milieu de travail comporte du financement sous la forme de subventions aux auteurs de propositions soumises dans le cadre d'un processus public d'appel d'offres. Les provinces et territoires, les employeurs, la main-d'œuvre, les formateurs en milieu de travail et les systèmes d'éducation fondent leurs programmes de formation de la main-d'œuvre et l'élaboration de leurs programmes d'études sur les produits élaborés dans le cadre de l'Initiative sur les compétences essentielles et l'alphabétisation en milieu de travail. Ces projets ont mené à la mise à niveau de l'alphabétisation et des compétences essentielles à l'aide de diverses pratiques relatives à l'éducation des adultes.

78. Entre 2003-2004 et 2005-2006, le projet de *Test des compétences essentielles dans le milieu de travail* (TOWES) a été mis à l'essai auprès d'un échantillon d'employeurs de l'Ontario, avec l'appui du Programme national d'alphabétisation. Il s'agit d'un outil d'évaluation qui utilise des documents authentiques du milieu de travail pour évaluer trois compétences essentielles à un emploi sûr et productif, à savoir la lecture de texte, l'utilisation de documents et le calcul. La mise à l'essai visait, notamment, à accroître la sensibilisation aux compétences essentielles parmi les employeurs et à démontrer l'efficacité du test TOWES à titre d'outil d'évaluation de ces compétences.

79. En outre, le PNA prévoyait l'affectation de fonds au Congrès du travail du Canada afin de maximiser les compétences des membres en mettant l'accent sur le renforcement des capacités des travailleurs et des membres d'organisations affiliées, sur les plans de l'alphabétisation et des communications claires et simples. Le PNA prévoyait également une aide financière à l'Association canadienne des administrateurs municipaux, qui est intervenue à l'échelle du pays afin de démontrer aux administrations municipales les avantages de l'éducation et de l'alphabétisation en milieu de travail en vue d'améliorer les services offerts aux collectivités.

Partie IV : Renforcement des capacités

Le renforcement des capacités constitue le troisième thème de l'examen des progrès réalisés.

La prestation d'une formation et de ressources en matière de littératie et d'alphabétisation relève toujours d'une initiative conjointe des gouvernements, des établissements d'enseignement, des organismes non gouvernementaux, des collectivités, des entreprises, de bénévoles et de nombreux autres intervenants. Les divers responsables de l'exécution de programmes de littératie et d'alphabétisation doivent posséder les capacités nécessaires afin d'offrir leurs programmes d'une manière soutenue et efficace. Les initiatives essentielles des intervenants sont appuyées grâce à une formation, des programmes et des ressources, une aide en matière de planification et de gestion et de financement provenant des gouvernements et de nombre d'autres sources.

Les gouvernements ont appuyé le renforcement des capacités parmi leurs partenaires. Les organismes non gouvernementaux nationaux de littératie et d'alphabétisation se présentent comme des spécialistes et mènent des activités dans le secteur de l'exercice de pressions, de la formation, des ateliers, de la sensibilisation du public, de la recherche et du développement, des bases de données, du réseautage et des ressources. Les regroupements liés à la littératie et l'alphabétisation et les conseils des provinces et des territoires rassemblent les praticiens, les fournisseurs de services et les apprenants des points de vue du soutien et du développement. Les bibliothèques publiques jouent un rôle croissant dans le contexte de la littératie et l'alphabétisation, grâce à des ressources et des programmes.

Le renforcement des capacités exige de la formation, des modèles de programmes, des ressources, l'élaboration de partenariats et des outils de planification et de gestion.

Formation et programmes d'études

80. En Nouvelle-Écosse, bon nombre d'activités axées sur le renforcement des capacités en 2004 et en 2005 étaient axées sur la formation et sur l'élaboration et la mise à l'essai de ressources de programmes. Le ministère de l'Éducation, en collaboration avec le groupe *Nova Scotia Partners for Workplace Education* (partenaires de la Nouvelle-Écosse pour l'éducation au travail), a élaboré un programme de formation des formateurs afin de permettre aux moniteurs en milieu de travail d'évaluer les besoins en éducation aux niveaux organisationnel et individuel. Le ministère de l'Éducation a également collaboré avec le ministère de la Santé dans le cadre d'une initiative de sensibilisation à l'importance de l'alphabétisation dans le secteur de la santé visant à inciter les professionnels de la santé à mieux prendre conscience des conséquences de l'alphabétisation sur la capacité d'une personne à obtenir des renseignements sur les soins de santé et à comprendre ces renseignements.

81. Les organismes communautaires de littératie et d’alphabétisation de la Nouvelle-Écosse ont participé à un processus de consultation dirigé par le ministère de l’Éducation, qui a entraîné l’établissement de groupes de travail en vue d’examiner des questions liées aux progrès des apprenants, aux politiques et aux lignes directrices relatives aux programmes de financement, à la reddition de comptes et à la définition des données. Deux projets pilotes visent à examiner la manière dont les organismes communautaires de littératie et d’alphabétisation peuvent collaborer afin de rationaliser les fonctions administratives, ainsi que la manière de coordonner plus efficacement le recrutement et la formation de tuteurs. En outre, le niveau III du programme d’apprentissage des adultes, qui englobe les communications, les mathématiques, les sciences et la sociologie, a été entièrement remanié, puis mis à l’essai en 2005. Des ateliers de perfectionnement professionnel relatifs au nouveau programme ont été offerts aux collègues et aux organismes communautaires qui offrent le programme.

82. Au cours des dernières années, le ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport a offert divers programmes de formation liés à la littératie et l’alphabétisation. Des alphabétiseurs de commissions scolaires, de groupes indépendants d’action communautaire et de centres d’emploi locaux ont participé à des séances qui traitaient de la manière d’intervenir auprès des personnes dont le niveau de scolarité officielle est faible, notamment en reconnaissant leurs caractéristiques, leurs comportements et leur attitude. D’autres séances ont été organisées à l’intention des alphabétiseurs qui interviennent auprès des élèves adultes des niveaux supérieurs du primaire et du secondaire, afin d’aider les formateurs à reconnaître et à régler les problèmes d’apprentissage. Les ressources étaient fondées sur la publication ministérielle de 2004 intitulée *Coffret de matériel andragogique pour la formation des personnes ayant des problèmes d’apprentissage – Alphabétisation, présecondaire, secondaire*.

83. Dans un autre exemple de formation des formateurs, le matériel du programme *Mijotemoi une histoire* a été présenté aux formateurs de toutes les régions du Québec. Il s’agit d’un programme conçu par trois commissions scolaires et axé sur le développement des capacités des parents à accroître leur propre niveau d’alphabétisation et la littératie naissante de leurs jeunes enfants. La formation comportait le cadre théorique du programme, de l’information sur l’animation des ateliers, des liens entre les outils du programme et ceux d’organismes locaux, ainsi que des stratégies conjointes relatives à la mise en application du matériel.

84. Toujours au Québec, un projet de recherche active axé sur la formation à distance en matière de littératie et d’alphabétisation a été mené afin d’améliorer et de valider le cadre de référence précédemment élaboré, de définir et de documenter les conditions en vue de l’organisation d’activités de formation à distance en matière de littératie et d’alphabétisation, d’évaluer les conséquences des activités et de définir des secteurs d’exploitation.

85. Le *Workplace Education Manitoba Steering Committee – WEMSC* (comité directeur de l’éducation en milieu de travail du Manitoba) est un comité tripartite qui réunit le milieu syndical, les entreprises et le gouvernement et qui fournit un appui, oriente et formule des recommandations en ce qui concerne l’élaboration de projets appropriés d’alphabétisation en milieu de travail au Manitoba. Son rôle englobe la sensibilisation des membres de l’industrie, y compris les dirigeants et les travailleurs, aux questions concernant l’alphabétisation et les compétences en milieu de travail, la détermination des besoins, l’appui à l’élaboration de

modèles d'exécution, de méthodes d'évaluation et de programmes novateurs, de même que la diffusion de recherches et le perfectionnement des professionnels. En 2004 et 2005, les activités de perfectionnement professionnel étaient liées à l'alphabétisation et aux compétences essentielles en milieu de travail, en ce qui concerne les praticiens du domaine de l'apprentissage en milieu de travail, de même que leurs partenaires du secteur de l'éducation, du monde des affaires et du milieu syndical. Le comité WEMSC est coordonné par l'intermédiaire de partenariats industriels en matière de formation au sein du ministère de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation du Manitoba (devenu le ministère de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation).

86. Le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba aide le personnel enseignant à parfaire ses compétences en évaluation formative grâce à diverses publications telles que *Rethinking Classroom Assessment with Purpose in Mind* (repenser l'évaluation en classe en fonction de son objectif), 2006, et *Reading and Writing in Action* (la lecture et l'écriture à l'action), 2006. Depuis plus de cinq ans, l'atelier d'été sur le thème de la littératie dans tous les programmes d'études dessert le personnel enseignant de l'ensemble de la province. La littératie des adolescentes et adolescents est un thème central de cet atelier de trois jours, qui permet au personnel enseignant et aux chefs de file de la littératie d'explorer eux-mêmes et de mettre en pratique diverses stratégies visant à améliorer les résultats d'apprentissage de la littératie dans les classes de la 6^e à la 9^e année du Manitoba.

87. En Alberta, diverses activités de perfectionnement professionnel en littératie familiale sont financées. Il y a par exemple un atelier de formation de cinq jours sur la littératie familiale, au cours duquel plus d'une centaine de praticiens doivent réussir le programme obligatoire d'initiation à la littératie familiale, suivi d'une formation axée sur un modèle précis de littératie familiale. Pour rendre ce programme encore plus accessible, cinq formateurs ont participé en 2005 à un atelier de formation. Le programme en ligne *Foundational Training in Family Literacy* (formation de base en littératie familiale) a été lancé en 2004. D'une durée de sept mois, ce cours en ligne explique aux praticiens la théorie et son application à la planification, à la prestation et à l'évaluation des programmes de littératie familiale. Divers sujets plus pointus sont explorés, tels le travail avec les collectivités, les pratiques exemplaires en littératie familiale et la littératie familiale vue dans une perspective autochtone.

88. Toujours en Alberta, la nécessité d'aider les collectivités rurales à offrir des programmes d'apprentissage et d'alphabétisation des adultes pour l'apprentissage de l'anglais a mené à la création de l'initiative *Rural Routes* (parcours ruraux). Ce projet a permis la production du document *English as a Second Language (ESL) Resource Package for Rural Communities* (trousse de ressources sur l'anglais langue seconde pour les collectivités rurales). Cette publication fournit au personnel enseignant qui travaille auprès des adultes en milieu rural de l'information sur les outils nécessaires dans les classes et les programmes d'anglais langue seconde, l'évaluation de l'apprentissage, les choix d'enseignement, la planification des leçons et la recherche des ressources appropriées. Cette trousse de ressources est accompagnée d'ateliers et d'un encadrement pour un enseignement efficace. Le programme continue d'offrir des outils et des ressources linguistiques supplémentaires, des ateliers et un encadrement pour aider les tuteurs volontaires et les programmes en classe dans l'Alberta rurale.

Ressources

89. Les bibliothèques, présentes et actives dans la plupart des collectivités, font partie intégrante de l'exécution et du soutien des programmes de littératie et d'alphabétisation. En l'absence de bibliothèques, le cas échéant, des mesures d'extension sont en cours. Les priorités en matière de littératie et d'alphabétisation du ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi des Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.) visent à toucher un nombre maximal de résidents peu alphabétisés des T.N.-O. dans la collectivité, à l'école et en milieu de travail. L'une des principales stratégies mises en œuvre à cette fin en 2005 et en 2006 visait l'extension du réseau de bibliothèques publiques. Vingt-cinq des 33 collectivités des T.N.-O. étaient dépourvues de bibliothèques publiques et affichaient les plus faibles taux de littératie et d'alphabétisation, la plupart des résidents ne touchant pas un revenu suffisant pour acheter des livres et n'ayant aucun accès à des librairies.

90. Le besoin de bibliothèques communautaires dans les T.N.-O. était devenu particulièrement criant, puisque les programmes de sensibilisation à la littératie et l'alphabétisation avaient entraîné un changement d'attitude au sein de nombreuses collectivités. Les résidents ont commencé à prendre conscience de l'importance de la littératie et l'alphabétisation, pour eux-mêmes et pour leurs enfants; cependant, ils doivent avoir accès à des livres pour mettre ces nouvelles valeurs en application. Les décisions concernant l'emplacement des bibliothèques étaient fondées sur des critères de viabilité, notamment le soutien communautaire et les moyens existants. Les collectivités envisagées en vue de l'établissement des nouvelles bibliothèques publiques avaient tenté d'offrir une forme quelconque de services de bibliothèques et de programmes de littératie et d'alphabétisation, sans les ressources financières nécessaires.

91. Le projet de bibliothèques communautaires est un partenariat entre les Services des bibliothèques des Territoires du Nord-Ouest et les Services collégiaux. Comme les nouvelles bibliothèques sont financées à partir de la Stratégie en matière d'alphabétisation, elles deviendront des centres de littératie et d'alphabétisation communautaires. Toutes les bibliothèques proposées seront abritées dans les bibliothèques scolaires existantes, mais seront ouvertes au public les fins de semaine et en soirée.

92. Le Conseil d'alphabétisation des Territoires du Nord-Ouest offre un atelier de formation en littératie et alphabétisation pour tous les bibliothécaires des T.N.-O., et les Services de bibliothèques publiques fournissent de la formation et de l'aide pour l'exploitation des bibliothèques. Une planification minutieuse a été mise en œuvre afin d'assurer la viabilité des bibliothèques, de manière à ce que l'initiative relative aux bibliothèques communautaires, fortement axée sur la littératie et l'alphabétisation, atteigne les personnes de tous âges dans les collectivités où les besoins existent.

93. L'une des parties intégrantes de *Cultural Connections: The Strategic Cultural Plan of Newfoundland and Labrador* (liens culturels : le plan culturel stratégique de Terre-Neuve-et-Labrador), qui fait la promotion de la richesse culturelle et historique de la province, vise le recensement et la distribution des ressources aux écoles primaires et secondaires. Ces ressources reflètent la culture, les arts et le patrimoine de la province. En offrant aux élèves et au personnel

enseignant une vaste gamme de ressources imprimées et non imprimées de qualité, on souhaite stimuler l'intérêt à l'égard des textes locaux à mesure que les bibliothèques scolaires enrichiront leurs collections.

94. L'objectif principal du gouvernement de la Colombie-Britannique est de faire de celle-ci le territoire le plus scolarisé et le plus alphabétisé de l'Amérique du Nord. On élabore actuellement un cadre global de littératie et d'alphabétisation afin d'assurer un éventail cohérent de services permanents de littératie et d'alphabétisation accessibles à tous les membres de chaque collectivité, des enfants d'âge préscolaire aux grands-parents. Afin de faciliter une approche coordonnée à l'égard de l'amélioration des niveaux de littératie et d'alphabétisation, le ministère de l'Éducation s'est vu confier de nouvelles responsabilités en ce qui concerne les bibliothèques, l'apprentissage précoce ainsi que la littératie et l'alphabétisation.

95. En 2005, à l'occasion de la Journée internationale de l'alphabétisation, on a annoncé l'affectation de nouveaux fonds, en Colombie-Britannique, en vue d'appuyer les services de bibliothèques et d'accroître la littératie et l'alphabétisation chez les enfants et les adultes. La moitié des fonds destinés aux bibliothèques ont servi à appuyer des programmes de littératie et d'alphabétisation, notamment pour former le personnel affecté à la prestation des programmes de littératie précoce ainsi que pour aider les bibliothèques à acheter des collections particulières en plusieurs langues et à coopérer avec d'autres services locaux de littératie et d'alphabétisation. Le reste du financement était axé sur la technologie en vue d'aider les bibliothèques à participer à des possibilités futures sur support électronique. Le gouvernement provincial a investi des ressources importantes sur trois ans dans la mise en œuvre d'un plan stratégique relatif aux bibliothèques, *Libraries Without Walls* (bibliothèques sans murs), afin d'installer une connexion Internet large bande dans chaque succursale, d'offrir les services d'un comptoir virtuel de référence 24 heures sur 24 et de mettre en place un système de carte unique pour permettre à tous les résidents de la Colombie-Britannique d'accéder aux livres de toutes les bibliothèques de la province.

96. Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario gère le Programme d'alphabétisation et de formation de base pour soutenir les organismes d'alphabétisation. Il appuie la prestation de programmes à plus de 300 établissements des quatre coins de l'Ontario par l'entremise de contrats avec divers conseils scolaires, collèges et organismes communautaires. Ainsi, plus de 46 000 adultes bénéficient de programmes d'alphabétisation destinés aux anglophones, aux francophones, à la communauté sourde et aux Autochtones. La prestation mais également l'élaboration des services sont financées, de même que diverses initiatives de recherche et développement. Le programme cible les personnes qui sont sans travail, qui ne fréquentent pas l'école et qui requièrent des compétences en alphabétisation, que ce soit pour obtenir un emploi et le conserver ou combler leurs besoins de tous les jours.

Planification et gestion

97. Les groupes communautaires de littératie et d'alphabétisation sont souvent très réduits, et leur personnel bénévole peut tirer profit de l'expertise de groupes plus chevronnés en ce qui concerne la manière d'élaborer, de maintenir et de financer des programmes de littératie et d'alphabétisation. La *Yukon Literacy Coalition* – YLC (coalition pour l'alphabétisation du

Yukon) est un organisme territorial régi au niveau communautaire et qui vise à appuyer et à favoriser la littératie et l'alphabétisation dans toutes les langues pratiquées au Yukon. En 2004, la YLC a élaboré un projet de renforcement des capacités communautaires, qui est toujours en vigueur. Ce projet est fondé une initiative très fructueuse du Conseil de l'alphabétisation des Territoires du Nord-Ouest, appelée *Tools for Community Building* (outils pour mettre en valeur le potentiel des collectivités). Le projet permet de renforcer les capacités des collectivités à élaborer et à maintenir leurs propres projets de littératie et d'alphabétisation, à l'aide d'ateliers axés sur la planification de projets, la rédaction de propositions, les compétences, les activités de financement et les programmes d'initiation à la littératie et l'alphabétisation. Des collectivités de l'ensemble du Yukon travaillent avec la YLC à l'élaboration de leurs propres projets.

98. En juin 2005, la *Yukon Literacy Coalition* (coalition pour la littératie et l'alphabétisation du Yukon) a également organisé le premier sommet annuel de la littératie et l'alphabétisation du Yukon. Des travailleurs communautaires en matière de littératie et d'alphabétisation, des défenseurs et des intervenants de l'ensemble du territoire se sont réunis pour partager des idées, des ressources et leurs expériences. Les activités comportaient un salon professionnel axé sur la littératie et l'alphabétisation, des consultations communautaires, un atelier traitant de la littératie chez les jeunes et un atelier d'un jour consacré à la littératie et l'alphabétisation autochtones.

Coalitions non gouvernementales pour la littératie et l'alphabétisation à l'échelle pancanadienne

99. Le renforcement des capacités communautaires en matière de littératie et d'alphabétisation exige de la collaboration, un profil particulier, de l'information et des connaissances spécialisées en matière de programmes de littératie et d'alphabétisation. À titre d'éléments essentiels au processus pancanadien de renforcement des capacités en matière de littératie et d'alphabétisation, sept organismes d'envergure nationale sont à l'œuvre au Canada :

- la Base de données en alphabétisation des adultes, une base de données exhaustive sur les ressources, services, activités et programmes liés à l'alphabétisation des adultes au Canada;
- la Fondation ABC Canada pour l'alphabétisation est un organisme de charité national et un partenariat entre les entreprises, les syndicats, les éducateurs et le gouvernement qui met l'accent sur la sensibilisation du public et la recherche;
- le *Movement for Canadian Literacy* (mouvement pour la littératie et l'alphabétisation au Canada) est un organisme sans but lucratif qui représente les coalitions pour la littératie et l'alphabétisation, les organisations et les apprenants des provinces et des territoires et qui défend les intérêts de tous les Canadiens en matière de littératie et d'alphabétisation à l'échelle pancanadienne;
- la Fédération canadienne d'alphabétisation en français est un organisme qui représente les groupes et les associations francophones qui offrent des programmes de littératie et d'alphabétisation en français;
- la *National Indigenous Literacy Association* (association pancanadienne pour la littératie et l'alphabétisation autochtones) est une organisation nationale établie en 2004 qui appuie un réseau solide en vue de combler les lacunes et de régler les problèmes concernant les stratégies, la prestation de services et la recherche et le développement en matière de

littératie et d'alphabétisation autochtones, en s'appuyant fermement sur la culture traditionnelle autochtone;

- Alphabétisation Laubach du Canada est un organisme voué à la formation de tuteurs bénévoles en matière de littératie et d'alphabétisation et qui tient lieu de librairie nationale qui fournit aux tuteurs et aux apprenants des ressources liées à la littératie et l'alphabétisation;
- le Collège Frontière offre annuellement de la formation à plus de 4000 dirigeants communautaires, éducateurs et parents en ce qui concerne la manière de mettre en œuvre et de maintenir des programmes de littératie et d'alphabétisation de qualité supérieure, et qui s'occupe d'ateliers, de formation de bénévoles, de conférences et de l'affectation de bénévoles dans des secteurs qui présentent des besoins importants.

Coalitions non gouvernementales pour la littératie et l'alphabétisation dans les provinces et les territoires

100. Des coalitions pour la littératie et l'alphabétisation sont établies dans chaque province et chaque territoire, afin de représenter les intérêts de la littératie et l'alphabétisation dans leur région, d'appuyer les fournisseurs de services de littératie et d'alphabétisation et d'élaborer des ressources, des services et des pratiques. Leurs activités et leurs rôles essentiels sont mis en évidence dans le présent rapport. Toutes les coalitions provinciales et territoriales pour la littératie et l'alphabétisation font partie du *Movement for Canadian Literacy* à l'échelle pancanadienne. La liste des sources donnée après la partie VIII, « Conclusion », énumère toutes les coalitions et précise leurs sites Web.

101. À titre d'exemple de coalition provinciale, le *Saskatchewan Literacy Network – SLN* (réseau pour la littératie et l'alphabétisation de la Saskatchewan), qui regroupe des fournisseurs de services de littératie et d'alphabétisation, des praticiens et des apprenants, collabore à la mise en œuvre d'initiatives provinciales de littératie et d'alphabétisation. En 2005 et 2006, le réseau SLN, de concert avec ses partenaires, a continué de promouvoir la littératie et l'alphabétisation en milieu familial, d'établir des jalons en matière de littératie et d'alphabétisation, d'offrir des programmes de perfectionnement professionnel aux alphabétiseurs et de mener des recherches concernant les pratiques.

102. En 1994, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a adopté une loi établissant le *Literacy Development Council – LDC* (conseil de développement de la littératie et l'alphabétisation), dont le mandat consistait à évaluer les besoins de la population provinciale en matière de littératie et d'alphabétisation, d'y répondre et de veiller à la prestation de programmes et de services de qualité. À la suite d'une évaluation externe du LDC, il a été recommandé de le remplacer par une coalition provinciale dotée d'un solide mandat pour conseiller les autorités et promouvoir la littératie et l'alphabétisation, comme dans les autres instances du Canada. Le LDC a cessé ses activités en décembre 2004 et sa loi a été abrogée. En 2006, une nouvelle coalition provinciale populaire, *Literacy Newfoundland and Labrador* (littératie et alphabétisation Terre-Neuve-et-Labrador), a été créée.

103. Les organismes nationaux et provinciaux-territoriaux reçoivent des fonds provenant de nombreuses sources, y compris les gouvernements provinciaux et territoriaux, des activités de financement et des droits de cotisation.

Partie V : La recherche

Les activités internationales, nationales, provinciales et territoriales relatives au quatrième thème de l'UNESCO, à savoir la recherche, ont illustré le besoin d'une amélioration de la littératie et l'alphabétisation parmi les enfants, les adolescents et les adultes canadiens. Bien que la plupart possèdent de solides capacités de lecture et d'écriture, une proportion importante de la population a besoin d'aide pour réaliser son potentiel. En analysant des systèmes complets d'éducation ou en évaluant l'efficacité de programmes précis, les recherches révèlent des améliorations et des modifications essentielles afin de mieux atteindre les objectifs des apprenants, des fournisseurs de services et des bailleurs de fonds. En outre, la recherche doit concerner l'ensemble des partenaires qui participent à l'exécution de programmes.

Des bases de données de ressources et de recherches permettent d'accroître l'utilité du travail effectué dans l'ensemble du pays en étendant son accessibilité, de sorte que toutes les parties intéressées puissent tirer des leçons de la recherche sur les pratiques exemplaires, l'innovation et les projets d'évaluation.

Les exemples suivants mettent en relief les résultats de recherches des deux dernières années.

104. Des recherches relatives à la littératie et l'alphabétisation sont mises en œuvre afin de mieux connaître les besoins et les compétences des apprenants, d'exploiter et d'améliorer les ressources, de faciliter l'adoption et l'amélioration de programmes et de surveiller les conséquences qu'ont la littératie et l'alphabétisation ainsi que des niveaux plus élevés de littératie et d'alphabétisation sur les gens et les collectivités.

Études de base

105. Pour les besoins de la formulation de politiques, des études de base permettent d'acquérir une connaissance fondamentale de la réalité actuelle. Par exemple, en 2003, l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de Statistique Canada, mentionnée précédemment, a révélé que 42 p. 100 de Canadiens de 16 à 65 ans ne possédaient pas les capacités de lecture et d'écriture nécessaires pour réussir au sein de l'économie axée sur le savoir d'aujourd'hui et de demain. Elle a évalué les compétences de 23 000 Canadiens dans quatre domaines : la compréhension de textes suivis, la compréhension de textes schématiques, la numératie et la résolution de problèmes. Les compétences ont été mesurées en fonction de cinq niveaux d'ordre croissant. Au Canada, environ 58 p. 100 des adultes âgés entre 16 et 65 ans se sont classés dans les trois niveaux supérieurs en compréhension de textes suivis, pouvant ainsi répondre à la majorité des exigences quotidiennes en matière de lecture. Environ 15 p. 100 se sont classés au niveau 1, le niveau de rendement le plus faible, et 27 p. 100 au niveau 2, ce qui indique que ces deux groupes éprouveraient de la difficulté à comprendre tout document imprimé. Le gouvernement du Canada était le principal bailleur de fonds de cette enquête, à

laquelle les provinces et les territoires ont également contribué financièrement, de sorte que les populations des régions ont fait l'objet d'un suréchantillonnage afin d'illustrer le niveau de rendement dans les provinces et les territoires. La première enquête internationale avait été menée en 1994; l'étude de 2003 a révélé une évolution globale minime des taux de littératie et d'alphabétisation.

106. Les résultats de l'enquête ont révélé que les jeunes du système d'éducation et les adultes scolarisés affichaient un niveau de rendement plus élevé; ils ont également montré que les francophones du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario et du Manitoba obtenaient des notes plus faibles que les anglophones sur le plan de la compréhension de textes suivis. Parmi les groupes démographiques particuliers, l'étude a permis de constater que le rendement des Autochtones sur le plan de la littératie et l'alphabétisation était inférieur à celui de l'ensemble de la population canadienne. Cet écart relatif au rendement illustre en partie une fluctuation de la scolarité officielle et l'utilisation d'une langue maternelle autre que le français ou l'anglais. Les immigrants dont la langue maternelle n'était ni le français ni l'anglais obtenaient des notes plus faibles que les immigrants qui parlaient une des langues officielles ou les deux.

107. D'autres résultats ont démontré que les répondants qui avaient indiqué avoir une mauvaise santé obtenaient des notes plus faibles, sur le plan de la compréhension de textes schématiques, que les participants dont l'état de santé était satisfaisant, bon ou excellent; les notes moyennes relatives aux capacités des travailleurs étaient meilleures que celles des personnes sans emploi ou qui ne faisaient pas partie de la main-d'œuvre.

108. Le gouvernement du Canada parraine également la participation à l'Enquête internationale sur les compétences en lecture (EICL), afin de fournir des renseignements sur les caractéristiques sociales et les capacités linguistiques des personnes classées aux niveaux 1 et 2, c'est-à-dire les niveaux les plus faibles, dans le cadre de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes. L'EICL comportait des examens axés sur la lecture afin de déterminer les forces et les faiblesses particulières des répondants sur le plan de la lecture.

109. Parmi les études longitudinales qui concernent les jeunes, l'*Enquête auprès des jeunes en transition* (EJET) examine les transitions école-travail et les facteurs déterminant les parcours choisis par les jeunes entre l'éducation, la formation et le travail. L'EJET a permis de surveiller les attitudes et le comportement à l'égard de l'éducation, en accordant une attention particulière aux décrocheurs précoces. Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de l'OCDE mesure les capacités en matière de lecture, de mathématiques et de sciences des élèves de 15 ans. Bien que les élèves canadiens aient obtenu des notes très élevées à cette évaluation en 2003, les écarts étaient liés, en partie, au statut socioéconomique, au sexe et à la langue. L'évaluation pancanadienne des capacités d'écriture du Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS), administrée en 2004 par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) au nom des provinces et des territoires, a révélé que les filles de 13 et 16 ans affichaient, de façon constante, un rendement supérieur à celui des garçons du même âge.

Recherche à l'échelle des systèmes d'éducation

110. L'examen du fonctionnement d'un système d'éducation particulier permet de dégager des pratiques exemplaires et des lignes directrices précieuses en ce qui concerne les pratiques actuelles et l'amélioration de la situation. En 2005, le ministère de l'Éducation de l'Alberta a publié un sommaire de documentation intitulé *Aboriginal Education: A Research Brief for Practitioners* (éducation des Autochtones : un résumé de recherche pour les praticiennes et praticiens), qui mettait en évidence des pratiques efficaces relatives aux programmes destinés aux apprenants des Premières nations, des Métis et des Inuits (PNMI). Les élèves autochtones se heurtent à un certain nombre de différences et d'obstacles culturels qui empêchent nombre d'entre eux de réussir en milieu scolaire. La recherche menée à l'échelle mondiale révèle que les peuples autochtones – peut-être en raison de leur dépendance à une culture orale et à une transmission orale de la littérature et l'alphabétisation – valorisent les mécanismes humains d'exécution de programmes et les structures pédagogiques axées sur les relations. Un principe directeur éducationnel souligne le fait que l'éducation et l'apprentissage doivent accroître la connaissance et la sensibilisation à l'égard des cultures autochtones dans les milieux non autochtones.

111. Le résumé de recherche (*Research Brief*) vise à aider les éducateurs de l'Alberta à offrir des suggestions précises aux enseignants en ce qui concerne l'apprentissage et les processus d'apprentissage, l'illustration de la connaissance des points de vue mondiaux à l'égard des PNMI, la création de milieux d'apprentissage appropriés, l'établissement de relations de confiance avec les élèves et les parents et la mise en place de programmes de perfectionnement professionnel qui illustrent les objectifs pédagogiques concernant les PNMI.

112. L'Unité de l'alphabétisation et de la formation de base du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario a appuyé un examen de l'éducation des adultes qui a débouché sur un rapport de 2005 intitulé *L'Ontario apprend – Le renforcement de notre système d'éducation des adultes*. Par le truchement d'une série de consultations, de réunions et d'examens, les recommandations suivantes ont été formulées afin de reconnaître l'éducation des adultes à titre d'élément fondamental du système d'éducation de l'Ontario et de relier divers programmes en vue de prendre en compte d'une manière plus efficace les défis et les objectifs sociaux du marché du travail.

- Créer une entité au sein du gouvernement en vue de coordonner l'élaboration et la mise en œuvre continues du projet de cadre stratégique et de définitions en matière d'éducation des adultes.
- Appuyer et faciliter l'établissement de partenariats et la coordination des programmes parmi les exécutants grâce au partage de renseignements et à des mesures incitatives.
- Collaborer avec les organismes et les établissements qui exécutent des programmes d'éducation des adultes, afin d'élaborer des parcours précis permettant aux apprenants de réaliser leurs objectifs d'apprentissage.
- Examiner les modèles de financement de programmes afin de relier les priorités gouvernementales aux buts et aux résultats des programmes, de maximiser l'utilisation des fonds, d'assurer une cohérence et de mesurer la rentabilité des programmes.

- Mettre en œuvre des mesures appropriées de responsabilisation, y compris des mesures relatives au développement économique, social et personnel.
- Atteindre les personnes ayant des besoins particuliers et offrir des programmes spécifiques sur le plan culturel à diverses collectivités, notamment les collectivités francophones, les collectivités autochtones et les personnes sourdes, malentendantes et sourdes et aveugles.
- Examiner les possibilités offertes par la technologie de l'information et des communications.
- Favoriser et encourager l'innovation et la créativité locale.
- Favoriser une culture axée sur l'excellence dans l'exécution de programmes d'éducation des adultes.

Recherche sur les programmes

113. Afin d'aider les planificateurs et les formateurs à faire des choix fondés sur la recherche, les ressources et les modèles d'exécution de programmes sont évalués et modifiés dans chaque province et chaque territoire.

114. Par exemple, par l'intermédiaire d'un partenariat avec le Programme national d'alphabétisation, le ministère de l'Éducation de Terre-Neuve-et-Labrador a mis en œuvre un projet pilote en matière d'éducation de base des adultes (ABE) de niveau 1 d'une durée de deux ans dans neuf sites de la province. Les apprenants inscrits, dont 67 p. 100 de femmes, étaient âgés de 20 ans à plus de 50 ans. Le projet ABE a fait l'objet d'une évaluation externe à la fin de 2004.

115. Selon les recommandations découlant de cette évaluation, des lignes directrices plus strictes en matière de responsabilisation ont été mises en place, y compris un ratio élèves-instructeur plus élevé, une structure de reddition de comptes périodique et des normes concernant les qualifications des formateurs et l'évaluation des élèves. Les groupes qui offrent des programmes de formation ABE de niveau 1 et qui se sont engagés à respecter les nouvelles conditions ont signé un contrat avec le ministère de l'Éducation de Terre-Neuve-et-Labrador en vue d'exécuter le programme selon les modalités prescrites. En outre, le ministère étudie la possibilité d'offrir le programme de formation ABE de niveau 1 à l'aide d'une combinaison de formation en classe et de cours sur Internet.

116. Le ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, grâce à son initiative d'éducation en milieu de travail, offre du financement et du soutien afin d'aider les entreprises, l'industrie et les syndicats en ce qui concerne l'établissement de programmes personnalisés ayant trait aux compétences essentielles. Afin d'assurer la pertinence et l'adaptabilité des programmes, les besoins organisationnels sont évalués et les programmes sont ensuite adaptés aux besoins des participants, du milieu de travail ou du secteur industriel. La souplesse du modèle permet à celui-ci de répondre aux besoins des entreprises, quelle que soit leur taille, des apprentis, des travailleurs déplacés et sans emploi et de secteurs industriels précis.

117. En 2004, une évaluation exhaustive a été menée à l'égard de l'initiative d'éducation en milieu de travail de la Nouvelle-Écosse, par des groupes de discussion, des enquêtes et un examen de la documentation. L'évaluation a révélé que l'initiative bénéficiait d'un solide appui,

compte tenu de son incidence favorable non seulement sur la vie professionnelle des participants mais aussi sur leur vie familiale et privée. La formation s'est traduite par une meilleure productivité, par l'avancement professionnel, par un intérêt accru chez les participants dans l'éducation de leurs enfants et par une confiance en soi plus grande. L'étude a révélé que la formation avait entraîné une rentabilité appréciable.

118. Le programme québécois *Families, Schools and Children Succeeding Together* (des familles, des écoles et des enfants qui réussissent ensemble) est administré par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Ce programme offre un exemple remarquable de collaboration intragouvernementale, puisqu'il est mis en œuvre de concert avec cinq autres ministères et un organisme de l'extérieur.

119. Le programme est destiné aux familles ayant des enfants de deux à 12 ans, de manière à ce que les parents puissent perfectionner leurs compétences pour préparer leurs enfants à l'école et les aider à améliorer leur rendement scolaire. Le programme d'intervention vise à mettre à l'essai un modèle de mobilisation communautaire en vue de promouvoir la réussite scolaire des élèves du primaire des régions défavorisées. Après cette recherche, un processus de mise en œuvre sera conçu; compte tenu de la publication des résultats dans le système scolaire et parmi les intervenants, l'intégration de modèles aux divers programmes serait ainsi appuyée. Le programme a été mis à l'essai en 2004 et en 2005. Il est fondé sur le plan d'action défini dans la *Politique gouvernementale visant l'éducation des adultes et la formation tout au long de la vie* et la *Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*.

120. Au cours des dernières années, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec a tenu un répertoire exhaustif des recherches en cours en vue d'améliorer la formation en matière de littératie et d'alphabétisation :

- élaboration d'un profil statistique concernant les personnes inscrites à des programmes de littératie et d'alphabétisation auprès des services d'éducation des adultes des commissions scolaires et les groupes indépendants d'action communautaire qui offrent de la formation en matière de littératie et d'alphabétisation;
- soutien à la recherche active liée au recrutement sur le plan de la littératie et l'alphabétisation, à la recherche visant à évaluer les programmes axés sur le perfectionnement des compétences parentales et à la recherche visant à améliorer la connaissance des moyens de maintenir les capacités de lecture des apprenants;
- projets de recherche relatifs aux activités axées sur la sensibilisation et la participation mises en œuvre au Québec, à l'organisation de services de formation et à la persévérance dans le cadre de la littératie et l'alphabétisation.

121. Le secteur privé a également mené des recherches concernant les programmes d'alphabétisation en milieu de travail. Le Conference Board du Canada a publié un document intitulé *Profiting from Literacy: Creating a Sustainable Workplace Literacy Program* (profiter de l'alphabétisation : créer un programme viable d'alphabétisation au travail), qui constitue le rapport final d'un projet de recherche de deux ans du Conference Board, *Securing Literacy's Potential* (assurer le potentiel de l'alphabétisation). Le document définit 12 facteurs de réussite relatifs aux programmes d'alphabétisation en milieu de travail, regroupés sous les rubriques des

conditions préalables à l'apprentissage, des stratégies de programmes, de l'exploitation de programmes, de la commercialisation et de l'évaluation de programmes. Dix études de cas concernant de petites, moyennes et grandes entreprises du Canada mettent en évidence leurs programmes efficaces d'alphabétisation. Le Conference Board considère les programmes d'alphabétisation en milieu de travail comme des approches fondamentales permettant d'améliorer les capacités des employés, de leur offrir des options supplémentaires et d'aider les entreprises à soutenir la compétitivité de leurs employés à l'échelle mondiale.

Recherche sur les pratiques

122. Depuis la fin des années 90, les alphabétiseurs canadiens collaborent de plus en plus à la recherche en matière de pratiques relatives à l'alphabétisation des adultes, et participent à des projets qui illustrent la relation essentielle entre la recherche et la pratique. Les programmes d'alphabétisation doivent être en mesure de prouver leur réussite du point de vue des changements qu'ils entraînent dans la vie privée des participants, dans leur activité professionnelle et au sein de leur collectivité. Dans le domaine de l'alphabétisation, la recherche en matière de pratique, ou recherche active, est souvent particulièrement instructive puisqu'elle dégage des enseignements découlant de l'expérience et de la réflexion quotidiennes.

123. Un projet de recherche réunissant Recherche dans la pratique de l'alphabétisation des adultes – Colombie-Britannique (RPAA-CB), *Literacy BC* (littératie et alphabétisation Colombie-Britannique), le ministère de l'Éducation supérieur, les praticiens, les apprenants et d'autres partenaires est fondé sur la pratique courante. Le projet triennal, entrepris en 2005, fait appel à une approche axée sur la recherche liée à la pratique, afin d'appuyer :

- le dialogue parmi les intervenants en ce qui concerne la définition de la littératie et l'alphabétisation et les résultats souhaités des programmes;
- l'examen des outils et des processus d'évaluation utilisés dans le secteur de la littératie et l'alphabétisation et dans les domaines connexes;
- l'élaboration de divers outils et processus axés sur les résultats au moyen de projets pilotes;
- la mise à l'essai et la modification généralisées des outils;
- l'élaboration d'une trousse d'évaluation pour que les responsables des programmes puissent choisir les options qui conviennent le mieux à leurs besoins.

Technologies de l'information et des communications

124. De nombreux planificateurs et praticiens du domaine de la littératie et l'alphabétisation examinent les possibilités des technologies de l'information et des communications afin de trouver de nouvelles ressources et du nouveau matériel et d'en faciliter l'accès. Ils doivent être renseignés sur la disponibilité et l'incidence des nouveaux outils didactiques.

125. En octobre 2005, ABC Canada a publié un document qui dresse l'inventaire des outils de cyberapprentissage relatifs à l'alphabétisation des adultes, *Linking Adult Literacy and eLearning* (relier l'alphabétisation des adultes et l'apprentissage en ligne). Grâce à l'appui financier du Programme national d'alphabétisation, ce document rend compte de l'utilisation de ces outils et de leur efficacité et met largement l'accent sur les modèles de rentabilité. Les outils de

cyberapprentissage vont des activités axées sur l'alphabétisation de base et les compétences en informatique aux programmes de tutorat et de mentorat, en passant par les logiciels interactifs, les cyberportefeuilles, et la connexion Web.

Bases de données et réseaux de recherche

126. Le Canada compte un certain nombre de bases de données intégrées sur les ressources et la recherche en matière de littératie et d'alphabétisation. La Base de données en alphabétisation des adultes (BDAA) est un réseau d'information qui permet d'accéder à des ressources, des bulletins, des experts, des associations d'organisations, des ressources sur Internet et des versions intégrales de documents et de livres en français et en anglais en matière d'alphabétisation. Il s'agit d'un service sans frais accessible aux apprenants, aux professionnels et aux autres intervenants qui sont intéressés par l'alphabétisation. La base de données comporte un calendrier continuellement mis à jour des activités et des événements liés à l'alphabétisation offerts dans l'ensemble du pays. En 2005, la base de données a fait l'objet de près de six millions de consultations.

127. Deux répertoires en ligne importants présentent les recherches canadiennes axées sur l'alphabétisation, y compris les recherches en cours; il s'agit du *Répertoire canadien des recherches en alphabétisation des adultes en français* (RÉCRAF) et du *Directory of Canadian Adult Literacy Research in English* (répertoire canadien des recherches en alphabétisation des adultes en anglais). Certains documents sont consignés dans les deux guides; cependant, la plupart se trouvent uniquement dans l'un ou dans l'autre. Le répertoire anglophone a été élaboré par le *Canadian Centre for Research on Literacy* (centre canadien de recherche en alphabétisation) de la faculté d'éducation de l'Université de l'Alberta. Le RÉCRAF est tenu par le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine du Québec. Les deux répertoires sont financés par le Programme national d'alphabétisation.

128. Le Réseau canadien de recherche sur le langage et l'alphabétisation, dont l'administration centrale se trouve à l'Université Western Ontario, est un organisme sans but lucratif qui met l'accent sur le développement précoce du langage et de la littératie chez les enfants. La recherche est menée dans 33 établissements du pays et entraîne la participation de plus de 120 établissements partenaires des secteurs public, privé et bénévole.

129. Le Conseil canadien sur l'apprentissage (CCA), créé en 2003, est une société sans but lucratif indépendante vouée à la promotion et au soutien de la recherche afin d'améliorer l'apprentissage sous tous ses aspects dans tout le pays et dans tous les milieux. Ayant conclu en mars 2004 une entente de financement quinquennale avec Ressources humaines et Développement social Canada, le CCA a pour mission d'offrir des recherches et de l'information de haute qualité afin d'améliorer l'apprentissage permanent dans l'ensemble du Canada, grâce aux mesures suivantes :

- renseigner les Canadiens sur les progrès de l'apprentissage au Canada;
- promouvoir une culture d'apprentissage dans l'ensemble du Canada, de concert avec ses partenaires;
- promouvoir et faciliter l'échange des connaissances et de l'information, afin de veiller à ce que les succès soient partagés et répétés.

Le CCA a établi cinq centres de connaissances dans cinq villes du Canada afin d'examiner les questions fondamentales concernant l'apprentissage chez les Autochtones, l'apprentissage chez les adultes, l'apprentissage chez les jeunes enfants, la santé et l'apprentissage et l'emploi et l'apprentissage. Les thèmes généraux, à savoir la culture, le cyberapprentissage, le sexe, la littératie et l'alphabétisation ainsi que l'apprentissage dans les milieux linguistiques minoritaires francophones, constituent un élément fondamental des activités de chaque centre de connaissances.

130. Le CCA a publié des rapports qui traitent du niveau d'alphabétisation des adultes au Canada. En outre, l'alphabétisation figure à l'ordre du jour du premier colloque annuel du Centre du savoir sur l'apprentissage chez les adultes, tenu en juin 2006, tout comme les questions relatives à l'accès, au sexe et aux réseaux de recherche. La séance de clôture du colloque a été consacrée à l'examen des priorités en matière de recherche et d'intervention dans le secteur de l'apprentissage des adultes.

Partie VI : Participation des collectivités

Comme le souligne l'UNESCO, la réussite du programme Alphabétisation pour tous dépend de la participation des collectivités locales et de leur volonté d'en assumer la responsabilité. Au Canada, les collectivités participent largement à la littératie et l'alphabétisation, et ce, d'une manière importante et soutenue. Leur participation englobe de vastes responsabilités à l'égard de la littératie et l'alphabétisation, de l'exécution et de l'évaluation des programmes, ainsi qu'une contribution à la recherche et à la planification.

Que la collectivité désigne une région géographique, un milieu de travail ou un groupe ayant des intérêts et des besoins communs, elle joue un rôle dans la conception, l'exécution, la planification et l'évaluation des programmes de littératie et d'alphabétisation. Dans chaque province et dans chaque territoire, un conseil de littératie et d'alphabétisation regroupe l'ensemble de la collectivité dans le cadre d'interventions concertées.

En outre, les gouvernements consultent les groupes communautaires, les employeurs, les bénévoles du secteur de la littératie et l'alphabétisation et les apprenants lorsqu'ils veulent évaluer un programme, son exécution, son administration et ses répercussions. Dans nombre de provinces et de territoires, l'examen de littératie des enfants entraîne des consultations auprès des parents, des enseignants et d'autres intervenants qui doivent contribuer au processus. La littératie et l'alphabétisation autochtone mettent toujours à contribution la collectivité, afin d'assurer le respect et la prise en compte de la culture et des traditions des Premières nations, des Métis et des Inuits. La littératie et l'alphabétisation sont des activités très inclusives, qui dépendent de capacités et de contributions collectives.

Coalitions pour la littératie et l'alphabétisation

131. Les coalitions pour la littératie et l'alphabétisation ont déjà été citées dans le présent rapport, puisqu'elles jouent un rôle critique dans le cadre de la littératie et l'alphabétisation et qu'elles interviennent dans l'ensemble du pays. Afin d'illustrer leur structure, leur fonctionnement et leurs objectifs, nous décrivons le Conseil d'alphabétisation du Nunavut d'une manière détaillée. Les conseils des autres provinces et territoires ne sont pas identiques à celui du Nunavut, mais ils possèdent de nombreuses caractéristiques semblables. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les conseils de littératie et d'alphabétisation, il suffit de consulter la Base de données nationale en alphabétisation des adultes et le site Web de la coalition pour la littératie et l'alphabétisation de chaque instance, dont l'adresse est donnée dans la liste des sources, après la partie VIII.

132. Tous les programmes gouvernementaux du Nunavut, y compris les programmes d'éducation, sont fondés sur l'Inuit Qaujimajatuqangit, qui englobe tous les aspects de la culture inuite traditionnelle, notamment les valeurs, la vision du monde, la langue, l'organisation sociale,

le savoir, les connaissances élémentaires, les perceptions et les attentes. Le *Nunavut Literacy Council* – NLC (conseil d’alphabétisation du Nunavut) est un organisme sans but lucratif formé d’un conseil d’administration et de membres bénévoles, y compris des éducateurs d’adultes, des fournisseurs de services d’éducation des jeunes enfants, des ministères du gouvernement du Nunavut, des organismes sans but lucratif, des écoles, des bibliothèques et des particuliers. Le NLC favorise l’alphabétisation et appuie des initiatives axées sur le développement de la littératie et l’alphabétisation et le renforcement des capacités dans les quatre langues officielles du Nunavut, par l’intermédiaire des mesures suivantes :

- rédaction et diffusion d’un bulletin trimestriel bilingue;
- tenue d’un site Web bilingue (anglais et inuktitut) comportant des ressources en ligne;
- élaboration de ressources concernant la littératie et l’alphabétisation en milieu familial et les techniques de littératie et d’alphabétisation et de ressources bilingues adaptées à la culture;
- ateliers de formation en matière de littératie et d’alphabétisation communautaires et en milieu familial, formation de tuteurs, techniques d’enseignement, soutien de programmes, rédaction en langage clair, planification de programmes, rédaction de propositions et évaluation;
- soutien aux collectivités sur les plans de l’élaboration, de la gestion et de l’exécution de programmes et d’initiatives de littératie et d’alphabétisation, par la tenue d’ateliers;
- promotion de la littératie et de l’alphabétisation au moyen de manifestations et de Journées de l’alphabétisation.

133. En 2005 et en 2006, les activités du conseil d’alphabétisation du Nunavut étaient axées sur l’amélioration du milieu de travail et sur l’alphabétisation de la main-d’œuvre, par l’entremise de consultations et en collaboration avec le gouvernement, l’industrie, les entreprises, les syndicats, les organismes inuits et autochtones, les collèges, les intervenants du domaine de la littératie et l’alphabétisation et le conseil de l’alphabétisation des Territoires du Nord-Ouest.

Participation des collectivités à l’exécution de programmes

134. Dans la plupart des provinces et des territoires, l’exécution des programmes de littératie et d’alphabétisation suppose la participation de divers intervenants, notamment les établissements d’enseignement, les organismes sans but lucratif, les organismes communautaires et le secteur bénévole. En Saskatchewan, neuf établissements publics de formation et quatre organismes communautaires reçoivent des fonds provinciaux par l’entremise d’Apprentissage Saskatchewan, afin de coordonner et d’exécuter des programmes et des services régionaux d’alphabétisation des adultes. Le financement provincial appuie l’exécution continue de programmes et de services d’alphabétisation qui répondent aux besoins régionaux, et peut englober la coordination de services de tuteurs-apprenants bénévoles en matière d’alphabétisation, l’accès aux centres d’apprentissage, le soutien d’animateurs, la formation en classe et la diffusion communautaire.

135. Le ministère finance également deux organismes provinciaux qui offrent des programmes d’alphabétisation destinés aux adultes. Le programme WEST de la Fédération du travail de la Saskatchewan prévoit des programmes d’alphabétisation en milieu de travail à l’intention des employés de milieux de travail syndiqués; de plus, les Services fransaskois de formation aux

adultes coordonnent les programmes francophones d'alphabétisation des collectivités comptant une population francophone et répondent à ces besoins.

136. La Direction de l'apprentissage et de l'alphabétisation des adultes du ministère de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation du Manitoba (devenu le ministère de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation) finance et coordonne l'élaboration et l'exécution de programmes communautaires de littératie et d'alphabétisation des adultes et en milieu familial, de concert avec des groupes communautaires, des organismes et des établissements qui offrent des programmes de littératie et d'alphabétisation dans les milieux nordiques, urbains, ruraux, autochtones, francophones et multiculturels. En 2004-2005, on recensait 34 programmes communautaires distincts, dont 13 comportaient également un volet de littératie et d'alphabétisation en milieu familial. La Direction appuie les programmes grâce à des services de perfectionnement professionnel à l'intention des praticiens de la littératie et l'alphabétisation, y compris un programme de certification de praticiens et de tuteurs en littératie et alphabétisation, ainsi qu'au moyen de l'élaboration et de l'acquisition des ressources d'apprentissage appropriées.

137. Des groupes consultatifs communautaires, souvent appelés « groupes de travail en matière d'alphabétisation » (GTA), gèrent les programmes de littératie et d'alphabétisation du Manitoba, y compris la promotion des programmes, la diffusion communautaire, le recrutement de bénévoles, le repérage des apprenants, ainsi que l'embauche et la rémunération des formateurs. Les GTA jouissent d'une autonomie appréciable, de sorte que les groupes locaux assument la responsabilité des programmes, y compris la connaissance et la satisfaction des besoins locaux.

138. *Storysacks Canada* est un projet d'aide à la littératie et l'alphabétisation initialement importé de la Grande-Bretagne par la Coalition pour l'alphabétisation du Nouveau-Brunswick. En collaboration avec le Programme national d'alphabétisation et la Base de données nationale en alphabétisation des adultes, le projet *Storysacks* a ensuite été élargi pour devenir un programme national bilingue. Un « *storysack* » désigne un grand sac de tissu qui contient un bon livre d'histoire pour enfants et un récit véridique appuyé par des accessoires, un décor, des personnages, des jeux, un enregistrement audio, des conseils de lecture et des activités visant à animer la lecture du livre. Les *storysacks* ne sont pas vendus dans les magasins; ils sont fabriqués par des membres de la collectivité, qui utilisent leurs talents pour la couture, le tricot, le dessin, la peinture et le travail du bois.

139. À l'Île-du-Prince-Édouard, une collectivité participe à la conception des sacs, et produit des résultats positifs. Dans le cadre d'un partenariat entre le *Literacy Initiatives Secretariats* (secrétariat des initiatives de littératie et d'alphabétisation), le Centre correctionnel provincial et le Service des bibliothèques provinciales, les détenus du centre correctionnel fabriquent les *storysacks*, qui sont ensuite remis au Service des bibliothèques provinciales. La participation bénévole de détenus aux projets *Storysacks* a incité un certain nombre de ces derniers à demander de l'aide en matière d'alphabétisation et des cours de préparation à l'examen d'équivalence secondaire. Les *storysacks* sont utilisés à domicile, dans les bibliothèques, dans les écoles, dans les garderies, dans les centres de ressources pour les familles, dans le cadre des programmes de littératie et d'alphabétisation, dans les hôpitaux, dans les prisons, les églises ou

les organismes bénévoles, c'est-à-dire partout où les enfants et les adultes se réunissent à travers le Canada.

140. En guise d'appui important à la participation des collectivités à l'exécution des programmes de littératie et d'alphabétisation, le Collège Frontière a tenu, en 2005, 25 conférences axées sur les relations avec les collectivités (*Connecting Communities*) à l'intention des groupes communautaires intéressés à mettre en œuvre des programmes de littératie et d'alphabétisation. Les conférences ont lieu dans l'ensemble du pays et illustrent les besoins particuliers locaux en matière de littératie et d'alphabétisation. Par exemple, les séances traitent de l'évaluation des acquis, de littératie et d'alphabétisation et de santé, des troubles d'apprentissage, du soutien aux réfugiés, des jeunes à risque et des arts, des programmes relatifs à la culture autochtone et de l'intervention auprès des immigrants et des jeunes enfants.

Consultation de la collectivité

141. La collectivité peut également se révéler l'une des meilleures sources d'analyse, d'idées et d'expertise; un certain nombre de provinces et de territoires ont d'ailleurs reconnu ce potentiel en intégrant la collectivité à leurs discussions. Par exemple, le ministère de l'Éducation de l'Alberta a lancé un processus de consultation sur la littératie et la numératie parmi les élèves de la maternelle à la 3^e année. Constatant que de nombreux élèves ne réussissaient pas à l'école, et ce, malgré la qualité du système d'éducation, le ministère a consulté les parents et les intervenants, en plus d'afficher les questions suivantes sur son site Web afin de recueillir des réponses individuelles et collectives.

- À votre avis, et selon votre expérience, comment s'effectue l'apprentissage chez les jeunes enfants?
- À votre avis, quels sont les moyens les plus efficaces pour veiller à ce que les enfants acquièrent des capacités de littératie et de numératie dès les premières années de leur scolarité?
- Décrivez la méthode que vous utiliseriez pour déterminer si votre intervention auprès d'un enfant est ou non efficace. Que rechercheriez-vous? Lorsque l'apprentissage chez un enfant a été évalué d'une manière quelconque, quelles mesures peuvent être prises pour amener l'enfant à atteindre des résultats excellents?
- À votre avis, quelles autres mesures l'école, les autorités scolaires et le gouvernement pourraient-ils prendre pour appuyer l'apprentissage parmi l'ensemble des enfants? Comment pourriez-vous appuyer l'école?
- De tous les facteurs pris en compte, quel est, selon vous, le plus important? Quelles sont les principales idées?

Les résultats de ces consultations constituent le fondement d'un rapport produit en 2006 et de recommandations en vue de déterminer la manière la plus efficace d'appuyer les enfants de l'Alberta dans le cadre de l'apprentissage de la littératie et de la numératie au niveau primaire.

142. Le Programme communautaire en récupération scolaire (PCRS) du Nouveau-Brunswick a comme objectif d'améliorer les niveaux d'alphabétisation au sein de la province en offrant aux adultes des cours d'alphabétisation dans leur propre collectivité. Le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi atteint cet objectif en collaboration avec Alphabétisation

Nouveau-Brunswick Inc., ainsi que les secteurs bénévole et privé des collectivités de la province. Les résultats de 2005 faisaient état de 183 programmes dans 140 collectivités qui offraient des programmes sans frais en français et en anglais aux apprenants adultes.

143. Une des préoccupations importantes causées par le PCRS découle du fardeau administratif croissant imposé aux collectivités locales. Afin de régler ce problème, des comités régionaux sont mis à l'essai dans deux régions du Nouveau-Brunswick. La structure régionale est proposée afin d'alléger la pression exercée sur les collectivités locales, tout en continuant de répondre à leurs besoins, et même en favorisant des mécanismes plus efficaces et significatifs axés sur la participation et la prise de décisions à l'échelle locale, le partage des ressources et les économies d'échelle. Les collectivités elles-mêmes ont demandé les modifications et évaluent actuellement leur aspect pratique.

144. À l'Île-du-Prince-Édouard, le groupe de travail sur le rendement scolaire a publié son rapport, intitulé *L'excellence en éducation : Un défi pour l'Île-du-Prince-Édouard : Rapport final du Groupe de travail sur le rendement scolaire*. Selon l'examen de la recherche actuelle et des entrevues menées auprès de plus de 600 personnes et groupes, le Groupe de travail a formulé 20 recommandations concernant, notamment, les programmes, l'évaluation des élèves et l'intervention précoce. Au début de 2006, le gouvernement a donné suite à cette vaste consultation communautaire par l'annonce que les responsables du ministère de l'Éducation et des commissions scolaires élaboreraient un plan pluriannuel de mise en œuvre en commençant par les mesures suivantes liées à la littératie et l'alphabétisation :

- déterminer les ressources requises pour veiller à ce que les enfants obtiennent l'appui nécessaire pour lire selon le niveau de la 3^e année, à la fin de la 3^e année;
- recommander une stratégie en vue d'enrichir les ressources des bibliothèques scolaires et d'en accroître l'utilisation, particulièrement au primaire;
- définir des possibilités permettant aux élèves d'atteindre les objectifs établis en matière de littératie et de numératie dans le cadre des programmes d'enseignement professionnel et technique;
- définir des stratégies particulières d'apprentissage à l'intention des garçons de la 7^e à la 9^e année, afin d'accroître leur intérêt à l'égard des études;
- obtenir la participation de la *Home and School Federation* (fédération des associations foyer-école) de l'Î.-P.-É. pour qu'elle collabore avec les conseils scolaires et la Fédération des parents afin de recommander une stratégie provinciale en vue d'accroître la participation des parents à l'apprentissage de leurs enfants.

145. L'Institut de coopération pour l'éducation des adultes du Québec a organisé une réunion axée sur les « points de vue sur l'éducation et la formation des adultes », et qui accordait une attention particulière aux obstacles à la participation. La réunion, tenue en octobre 2005, a réuni plus de 300 intervenants provenant des milieux de l'alphabétisation, de la formation des travailleurs, de l'enseignement postsecondaire, des technologies de l'information et des communications, des médias, de la culture et de la formation informelle. Dans la déclaration finale, on recommandait l'élaboration d'une stratégie provinciale afin de renforcer le respect mutuel et la reconnaissance des praticiens et des apprenants dans le cadre de l'éducation et de la formation des adultes. Cette stratégie engloberait le droit universel à l'alphabétisation et à

l'éducation de base, les stratégies de soutien aux apprenants adultes avant, pendant et après la formation, un système intégré de reconnaissance des habiletés et des connaissances acquises, ainsi que la valorisation de tous les types de formation.

Secteur privé et collectivités

146. Le secteur privé joue un rôle plus important dans la littératie et l'alphabétisation et relie souvent ses initiatives à celles de la collectivité dans laquelle il mène ses activités. Le Nord canadien nous offre un exemple de ce nouveau rôle. À l'aube du XXI^e siècle, les Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.) traversent une période de changement et de prospérité, stimulée par une économie florissante et par les ententes sur l'autonomie gouvernementale des Autochtones. Quatre règlements de revendications territoriales autochtones et une entente d'autonomie gouvernementale ont été ratifiés, et de nombreux autres sont en cours de négociation. L'influence croissante de l'industrie et l'autonomie gouvernementale des Autochtones modifient le paysage relatif à l'alphabétisation, compte tenu de l'émergence d'un nombre croissant de programmes d'alphabétisation et d'éducation de base des adultes (*Adult Literacy and Basic Education – ALBE*). Les mines de diamant, les exploitations pétrolières et gazières et les industries qui appuient les sociétés minières et pétrolières sont très actives aux T.N.-O. Les deux mines de diamant en exploitation ont mis en place avec succès des programmes ALBE financés par l'industrie au sein de leurs établissements. Tout récemment, un organisme autochtone et l'une des exploitations minières ont collaboré afin d'offrir un programme ALBE au personnel d'entretien ménager de la mine, à l'aide du programme du ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi.

147. Compte tenu du fait que la plupart des adultes de faible niveau d'alphabétisation des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut font partie de la main-d'œuvre, il est essentiel d'élaborer un cadre intégré en vue de l'exécution des programmes d'alphabétisation en milieu de travail. Les deux territoires travaillent de concert à l'élaboration d'un vaste regroupement relatif à l'alphabétisation en milieu de travail, qui réunit les gouvernements, les collèges, l'industrie, les gouvernements autochtones et les nombreux intervenants communautaires et autres membres des conseils d'alphabétisation.

Semaine internationale des apprenants adultes

148. La Semaine internationale des apprenants adultes (SIAA) a été soulignée pour la troisième fois au Canada, du 8 au 14 septembre 2005; le début de la Semaine coïncidait d'ailleurs avec la Journée internationale de l'alphabétisation. La Semaine internationale visait principalement à accroître la reconnaissance de l'importance et des avantages de l'apprentissage tout au long de la vie. La Semaine mettait en évidence la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation et la Décennie de l'éducation pour le développement durable des Nations Unies, au moyen de son thème, « Bâtir des communautés durables ». Le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les administrations municipales, ainsi que des organismes non gouvernementaux, ont collaboré avec la Commission canadienne pour l'UNESCO à la promotion de la Semaine internationale des apprenants adultes. Le Programme national d'alphabétisation a offert un financement important.

149. En prenant appui sur le succès des deux volets précédents, la SIAA 2005 était axée sur le renforcement et l'expansion des partenariats entre les gouvernements, les organismes, les organisations non gouvernementales et professionnelles et les groupes communautaires de l'ensemble du pays qui participent à la formation des adultes et qui s'engagent à l'égard de celle-ci. Les principaux objectifs de la semaine illustraient de nombreux principes et priorités définis dans le *Plan d'action international de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation* :

- Accroître la visibilité de l'apprentissage des adultes et promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, parmi le public et dans divers milieux d'apprentissage;
- Exprimer les intérêts des apprenants, promouvoir l'apprentissage et souligner les possibilités qu'il offre sur les plans de la transformation et du développement dans toutes les sphères de la vie privée et des activités professionnelles, politiques, économiques, sociales et culturelles;
- Atteindre les adultes, les apprenants éventuels et les groupes marginalisés afin de promouvoir l'apprentissage permanent;
- Accroître le nombre d'adultes qui participent à des activités de formation et encourager les adultes à exprimer leurs besoins en matière d'apprentissage;
- Établir une collaboration parmi les partenaires de tous les milieux d'apprentissage aux niveaux gouvernemental et non gouvernemental;
- Illustrer les liens qui existent entre l'apprentissage des adultes et l'élaboration de collectivités durables qui valorisent la diversité et les droits de la personne;
- Susciter une sensibilisation et une reconnaissance en ce qui concerne l'importance de l'expérience, des aptitudes, des connaissances et des compétences acquises en dehors d'une salle de classe structurée.

150. Quarante partenaires ont collaboré activement avec la Commission canadienne pour l'UNESCO dans le cadre de la SIAA 2005. Des représentants des ministères provinciaux et territoriaux de l'Éducation ont été consultés par l'intermédiaire du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), tout comme des représentants de chacun des organismes non gouvernementaux nationaux en matière d'alphabétisation des adultes. D'autres partenaires provenaient des milieux de la formation en milieu de travail, de la formation continue, de l'étude de l'éducation des adultes et, compte tenu du thème, de l'éducation pour le développement durable et de l'éducation axée sur les droits de la personne.

151. La stratégie relative à la SIAA 2005 comportait quatre éléments clés : une trousse d'information largement diffusée, un plan pancanadien de communications, une page consacrée à la SIAA sur le site Internet de la Commission canadienne pour l'UNESCO, ainsi que des activités locales animées par les organismes partenaires. La stratégie s'appuyait sur des documents bilingues. Les fiches de renseignements de la trousse d'information avaient trait aux quatre piliers de l'apprentissage tirés du rapport Delors sur *L'apprentissage au XXI^e siècle*, à savoir, apprendre à savoir, apprendre à faire, apprendre à être et apprendre à vivre ensemble. À l'aide des renseignements fournis par les partenaires, on a intégré à la stratégie de brefs récits relatifs à chaque sujet, afin d'offrir un exemple concret des difficultés et des réalisations concernant l'apprentissage des adultes et les apprenants. Les trousse d'information pouvaient également contenir des documents provenant des partenaires. Vingt-cinq mille exemplaires de la trousse d'information ont été distribués. Au-delà de 100 activités locales ont été organisées dans

l'ensemble du pays afin de souligner la SIAA et la Journée nationale de l'alphabétisation, y compris des déjeuners axés sur la littératie et l'alphabétisation, des ateliers, des cérémonies de remise de prix et des « portes-ouvertes ».

152. Au Québec, la Semaine des apprenants adultes, qui a eu lieu en avril 2005, est coordonnée par l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA). Au-delà de 150 organismes ont participé à l'organisation de plus de 300 activités, qui concernaient les milieux de la scolarité formelle, de la formation et de l'alphabétisation en milieu de travail et des groupes d'action communautaire. Le Mouvement des apprenants adultes du Québec est issu d'un colloque d'apprenants adultes. Des milliers de trousseaux, d'affiches, de cartes postales, d'autocollants et de signets ont été distribués afin d'appuyer et de promouvoir la semaine d'activités. La Semaine des apprenants adultes a lieu chaque année au Québec.

Partie VII : Suivi et évaluation

Des systèmes de suivi efficaces sont essentiels aux progrès en matière de littératie et d'alphabétisation, de manière à ce que des renseignements fiables et significatifs soient accessibles en ce qui concerne les niveaux de littératie et d'alphabétisation, l'utilisation et l'incidence de la littératie et l'alphabétisation et le rendement des systèmes et des programmes de littératie et d'alphabétisation. Des études internationales et pancanadiennes offrent une idée globale de la situation actuelle, des progrès et des défis. Les fournisseurs de services et les bailleurs de fonds du secteur de la littératie et l'alphabétisation utilisent également leurs propres mesures d'efficacité et d'incidence, au niveau régional ou local, en ce qui concerne les programmes de littératie en milieu scolaire et familial et d'alphabétisation des adultes.

Tous les intervenants qui participent à la littératie et l'alphabétisation veulent s'assurer que leurs programmes, leurs ressources et leurs services ont une incidence sur le niveau de littératie et d'alphabétisation et sur la vie des apprenants. Les évaluations effectuées dans les écoles ciblent les capacités de lecture des jeunes enfants et permettent de surveiller les progrès réalisés vers l'atteinte des normes provinciales. Les programmes de littératie et d'alphabétisation en milieu familial permettent de recueillir des données, non seulement sur les chiffres obtenus, mais aussi sur les répercussions de programmes précis sur les enfants et leurs parents. Les programmes communautaires font l'objet d'un suivi quantitatif, à l'aide de jalons et de l'évaluation des programmes visant à orienter la conception des services en vue de la prochaine décennie.

Les exemples suivants illustrent quelques-unes des dernières innovations liées aux pratiques de suivi élaborées et mises en œuvre entre 2004 et 2006.

Littératie en milieu scolaire

153. En Nouvelle-Écosse, l'évaluation de la littératie au niveau primaire (*Elementary Literacy Assessment*) fait partie du programme provincial *Apprendre pour la vie*, qui appuie la réussite scolaire. L'évaluation vise à repérer les élèves aux prises avec des difficultés sur les plans de la lecture et de l'écriture, de manière à ce qu'ils reçoivent du soutien, et à fournir des renseignements supplémentaires à l'intention des élèves, des parents, des enseignants, des directeurs d'écoles, des collectivités, des commissions scolaires et du ministère de l'Éducation dans le cadre de la prise de décisions judicieuses concernant l'amélioration du système d'éducation.

154. Tous les élèves de 6^e année des écoles publiques de la Nouvelle-Écosse, sauf ceux chez qui on a déjà diagnostiqué des troubles de lecture, participent aux évaluations sur une période de quatre jours. Les élèves lisent divers documents – y compris une nouvelle, des textes informatifs, des poèmes et des documents de médias visuels, telle une publicité – et répondent à un questionnaire écrit; ils rédigent également une lettre et un récit. En mars 2006, les résultats

des évaluations ont été envoyés aux écoles et aux parents. Les évaluations visent à détecter les problèmes et à y réagir, et non pas à déterminer si les élèves passent ou non à l'année suivante.

155. Le Manitoba a élaboré deux politiques d'évaluation en classe pour obtenir de l'information sur les élèves de 3^e année (âgés entre huit et neuf ans) et de 8^e année (âgés entre 13 et 14 ans). Cette information est recueillie grâce à une évaluation formative menée dans des contextes réels riches sur le plan de la littératie et axée sur les compétences essentielles. En 3^e année, l'évaluation de la compréhension en lecture cible trois compétences : la réflexion; les compétences et les stratégies de lecture orale; et la compréhension en lecture. En 8^e année, les compétences sont la compréhension en lecture et la rédaction d'exposés. Ces évaluations révèlent des tendances à l'échelle locale et provinciale et mettent en lumière les forces ainsi que les domaines où une amélioration est nécessaire.

156. Les districts scolaires de la Colombie-Britannique mettent l'accent sur la littératie; ils visent également à améliorer le rendement des élèves autochtones et à réduire l'écart entre les garçons et les filles en ce qui concerne le rendement. Chaque année, les districts scolaires soumettent au ministère de l'Éducation des contrats de réussite qui démontrent la manière dont leurs programmes et leurs pratiques permettent d'améliorer le rendement scolaire. Les contrats de réussite sont appuyés par des plans scolaires, des accords pour l'amélioration du rendement des élèves autochtones et des examens de district, qui entraînent la participation d'équipes d'éducateurs de l'extérieur, de membres du personnel ministériel et des parents, qui se rendent dans les districts afin d'examiner les stratégies scolaires et de district en vue de l'amélioration du rendement. Dans les rapports visant l'année scolaire de septembre 2004 à juin 2005, de nombreux contrats de responsabilisation de districts scolaires révélaient une amélioration du rendement scolaire.

- Le district de *Peace River South* s'efforce d'améliorer les capacités de lecture de l'ensemble des élèves et veut que 90 p. 100 des élèves du primaire répondent aux attentes en matière de lecture d'ici 2009. Des pratiques se révèlent prometteuses, notamment un programme de lecture guidée et des réseaux régional et de district pour la littératie. Le district surveille les progrès réalisés au niveau de cohortes. En 2000-2001, 59 p. 100 des élèves de la cohorte de la 1^{re} année possédaient des capacités de lecture équivalentes ou supérieures au niveau prescrit. En 5^e année, en 2004-2005, 79 p. 100 de ces mêmes élèves affichaient des capacités de lecture équivalentes ou supérieures au niveau prescrit.
- Le district d'Okanagan-Shuswap Nord met l'accent sur l'amélioration du rendement des élèves autochtones. Les stratégies de réussite comportent un salon professionnel autochtone, un programme de mentorat et des services d'orientation professionnelle auprès des enseignants et des travailleurs de soutien des Premières nations. Le district signale que 81,4 p. 100 des élèves autochtones de 12^e année sont passés au niveau postsecondaire ou à un programme de rattrapage ou ont intégré la population active. Le district a dépassé son taux de transition visé de 6,4 p. 100.
- Le district scolaire d'Alberni appuie les garçons de la 3^e à la 5^e année du point de vue de leurs capacités scolaires. Selon les données du district, le pourcentage de garçons dont les capacités répondent aux attentes au niveau prescrit est passé de 72 p. 100, en 2002-2003, à 81 p. 100 en 2004-2005. Le district a mis en œuvre des programmes d'intervention afin d'offrir davantage de soutien aux garçons.

Littératie et alphabétisation en milieu familial

157. En 2000, le gouvernement de l'Alberta a lancé la stratégie de littératie et d'alphabétisation parents-enfants, afin de mettre l'accent sur des approches axées sur l'éducation intergénérationnelle qui intègrent l'alphabétisation des adultes et le développement précoce du langage oral chez les enfants, de la naissance à six ans, parmi les familles défavorisées sur les plans économique et social. En plus d'améliorer le langage, la littératie et les aptitudes à l'interaction sociale des enfants, les capacités de lecture et d'écriture de base des parents, ainsi que leur niveau de participation à l'éducation de leurs enfants, le programme a permis de renforcer les partenariats communautaires qui appuient les compétences en matière de lecture et d'écriture.

158. Une équipe interministérielle dirigée par le ministère de l'Apprentissage de l'Alberta (maintenant le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Technologie de l'Alberta), et composée de représentants du comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord, des services à l'enfance, des services de santé et de bien-être, des ressources humaines et de l'emploi, du solliciteur général et de Santé Canada, a veillé à ce que la stratégie soit coordonnée avec les activités axées sur le développement des jeunes enfants et sur l'apprentissage des adultes en Alberta. Chaque année, on évalue le programme afin de surveiller la participation, la formation, les outils, la promotion et le financement. Le rapport d'étape de 2003-2004 a révélé que plus de 14 000 parents et enfants avaient participé aux programmes de littératie et d'alphabétisation parents-enfants dans 124 collectivités de la province. En outre, des outils d'évaluation précis ont été mis au point pour les deux programmes les plus populaires, *Books for Babies* (livres pour bébés) et *Rhymes That Bind/Parent-Child Mother Goose* (des poèmes qui unissent/Mère l'Oye parents-enfants), afin d'assurer le lien avec les objectifs et les résultats de la stratégie de littératie et d'alphabétisation parents-enfants.

Alphabétisation des adultes

159. Le ministère de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation du Manitoba (devenu le ministère de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation) recueille des données précises sur les programmes d'alphabétisation des adultes et en milieu familial, lesquelles sont essentielles à l'élaboration, à la promotion et à la prestation de services d'alphabétisation des adultes. Le formulaire de 2004-2005 comportait des questions concernant les aspects suivants :

- le nombre de nouveaux élèves et d'élèves poursuivant leurs études;
- les objectifs des apprenants, y compris le nombre d'apprenants ayant réalisé des progrès ou des progrès minimes ou ayant atteint leurs objectifs;
- les raisons invoquées par les apprenants qui quittent les programmes avant d'avoir atteint leurs objectifs;
- le niveau des apprenants à l'admission aux programmes, les progrès et les réalisations à l'étape de l'alphabétisation;
- le nombre d'apprenants qui ont obtenu un emploi ou une promotion dans le cadre de leur emploi par suite de leur participation aux programmes d'alphabétisation des adultes ou en milieu familial;
- le nombre de personnes acceptées à des programmes de formation avancée;

- le nombre de personnes ayant tenté, sans succès, de s'inscrire à un programme de formation avancée ou postulé à un emploi;
- les périodes d'activité des programmes et nombre hebdomadaire d'heures d'enseignement;
- les postes liés à l'enseignement et autres emplois;
- le nombre de bénévoles et d'heures de bénévolat;
- le profil des apprenants, y compris le sexe, l'âge, le statut autochtone, le français ou l'anglais à titre de langue seconde, l'emploi, ainsi que la situation sociale, notamment le rôle de parent seul, les troubles d'apprentissage, les troubles mentaux ou l'aide au revenu, le cas échéant.

160. Apprentissage Saskatchewan, de concert avec le Réseau de l'alphabétisation de la Saskatchewan, met en œuvre un projet de jalons en matière d'apprentissage dans le cadre de la stratégie provinciale d'alphabétisation. Les jalons servent à déterminer les compétences essentielles aux apprenants adultes pour que ceux-ci puissent s'épanouir pleinement en tant que parents, membres d'une famille, travailleurs, membres d'une collectivité et citoyens. Les activités liées au projet se déroulent depuis octobre 2004, en vue de la mise en œuvre prévue au milieu de 2006.

161. Les activités de suivi et d'évaluation peuvent également être effectuées au moyen de la consultation des collectivités, comme l'ont fait les autorités de la Nouvelle-Écosse afin d'examiner leurs programmes communautaires d'alphabétisation après 10 ans d'activités. La *Community Learning Initiative* (initiative d'apprentissage communautaire) a permis de fournir du financement, des ressources et du soutien à 30 réseaux communautaires et à d'autres organismes d'apprentissage, pour les besoins de l'exécution de programmes d'alphabétisation. Le ministère de l'Éducation a jugé que le dixième anniversaire du programme, en 2004, constituait une étape propice à la collaboration du gouvernement et des groupes du milieu de l'alphabétisation pour jeter les bases d'un système d'exécution de programmes efficace, efficient, inclusif et durable en vue de la prochaine décennie.

162. La gouvernance des conseils, les progrès des apprenants et les politiques et lignes directrices représentaient les trois thèmes principaux de la consultation menée en Nouvelle-Écosse, le financement constituant une question permanente. Les problèmes liés à la composition des conseils communautaires, au recrutement, au développement et au partage des connaissances spécialisées ont été soulevés. En ce qui concerne les apprenants, les participants ont examiné le profil changeant de ces derniers et ont dégagé des préoccupations relatives aux niveaux plus faibles de littératie et de numératie, au fait que les apprenants sont plus jeunes et donc moins matures, à la fréquence plus élevée des troubles d'apprentissage, des problèmes de santé mentale et des problèmes de comportement, au manque de motivation et à des responsabilités familiales plus grandes. De nouvelles mesures relatives aux résultats doivent être mises en place, outre les mesures quantitatives conventionnelles. L'initiative d'alphabétisation communautaire a porté fruit pour les apprenants depuis 10 ans, menant à une amélioration de l'aptitude aux études, de la confiance en soi, de l'employabilité et de l'épanouissement personnel. Les consultations ont permis de définir les éléments du programme qui doivent être examinés si l'on veut en assurer la réussite continue.

163. Enfin, la manière dont le gouvernement fédéral gère les programmes a évolué au fil des ans. L'émergence d'une société interdépendante, mondialisée et axée sur le savoir crée de nouveaux défis en ce qui concerne les intervenants des secteurs public, privé et des organismes sans but lucratif qui participent à l'alphabétisation. Dans ce contexte, et en ce qui concerne la période visée par le présent rapport, le gouvernement fédéral a accentué l'importance de la responsabilité à l'égard du public en demandant aux organismes qui distribuent des fonds publics d'examiner et d'évaluer continuellement leur rendement, à des fins de pertinence, de probité et d'efficacité. Le gouvernement du Canada s'est attaché davantage aux pratiques de saine gestion, à l'efficacité du processus décisionnel et à la démonstration des résultats découlant des dépenses publiques.

Partie VIII : Conclusion

164. En déclarant la Décennie pour l'alphabétisation (2003-2012), les Nations Unies ont mis en relief la nature cruciale des mesures nécessaires pour régler l'un des plus importants problèmes en matière d'éducation, à l'heure actuelle et à l'avenir. Bien que la population canadienne soit très instruite, des recherches révèlent qu'un Canadien sur quatre éprouve des difficultés à lire et à écrire, capacités absolument essentielles dans les activités courantes.

165. Dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, l'UNESCO, l'organisme responsable, a demandé à chaque État membre de présenter un rapport d'étape sur les progrès, les réussites et les défis de la littératie et l'alphabétisation pour chaque période de deux ans de la décennie. Le présent rapport vise la période allant de février 2004 à mars 2006. Les thèmes abordés dans le rapport ont trait aux politiques, aux programmes, au renforcement des capacités, à la recherche, à la participation des collectivités ainsi qu'aux activités de suivi et d'évaluation.

166. L'Alphabétisation pour tous constitue une priorité pédagogique et politique absolue au Canada. Les ministres de l'Éducation des 13 provinces et territoires considèrent la littératie et l'alphabétisation comme l'une de leurs priorités fondamentales. Le gouvernement du Canada reconnaît l'importance de la littératie et l'alphabétisation pour appuyer une main-d'œuvre qualifiée, scolarisée et adaptable de manière à ce que les Canadiens puissent participer concrètement à la population active et à leurs collectivités, à ce qu'ils gagnent mieux leur vie et à ce qu'ils assurent un avenir prospère à leurs enfants. Les organismes nationaux, régionaux et locaux non gouvernementaux du secteur de la littératie et l'alphabétisation ont défendu de façon constante les intérêts de la littératie et l'alphabétisation au Canada, en plus d'assurer une bonne part des ressources et des programmes extérieurs au système d'éducation formel.

167. Les besoins en littératie et alphabétisation des Canadiens sont satisfaits grâce à diverses initiatives conjointes des autorités provinciales et territoriales de l'éducation, du gouvernement fédéral et du vaste secteur non gouvernemental. Cette approche multilatérale permet de veiller à ce que des programmes soient conçus pour les Canadiens de tous âges et de tous les segments de la société. Les politiques élaborées et mises à l'essai dans un contexte de collaboration abordent la littératie et l'alphabétisation comme une priorité en matière d'éducation et l'intègrent souvent à de vastes initiatives de développement économique et social.

168. Le Canada a tout lieu d'être fier de la qualité et du nombre de programmes de littératie et d'alphabétisation offerts dans l'ensemble de son territoire. Cependant, il faut toujours veiller à tenir compte du pourcentage élevé de la population qui doit encore améliorer ses capacités de lecture et d'écriture pour mieux vivre au quotidien.

169. Entre 2004 et 2006, des progrès ont été réalisés pour chacun des thèmes définis par l'UNESCO, ainsi que l'illustrent les multiples exemples cités dans le présent rapport. On a mis l'accent sur l'innovation et l'amélioration, en faisant appel à la recherche, à l'expérience et aux pratiques exemplaires pour orienter la révision, le remaniement, le financement et l'expansion des modèles qui ont fait leurs preuves.

Sources consultées au cours de la rédaction du rapport d'étape

Sites Web des ministères provinciaux et territoriaux de l'Éducation

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario

<http://www.edu.gov.on.ca/>

Ministère de l'Apprentissage de la Saskatchewan

<http://www.sasked.gov.sk.ca/>

Ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba

<http://www.edu.gov.mb.ca/>

Ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique

<http://www.gov.bc.ca/bced/>

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi des Territoires du Nord-Ouest

<http://www.ece.gov.nt.ca/>

Ministère de l'Éducation de l'Alberta

<http://www.education.gov.ab.ca/>

Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse

<http://www.ednet.ns.ca/>

Ministère de l'Éducation de l'Île-du-Prince-Édouard

<http://www.gov.pe.ca/education/>

Ministère de l'Éducation de l'Ontario

<http://www.edu.gov.on.ca/>

Ministère de l'Éducation de Terre-Neuve-et-Labrador

<http://www.gov.nl.ca/edu/>

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec

<http://www.mels.gouv.qc.ca/>

Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick

<http://www.gnb.ca/0000/index-e.asp>

Ministère de l'Éducation du Nunavut

<http://www.gov.nu.ca/education/eng/>

Ministère de l'Éducation du Yukon

<http://www.education.gov.yk.ca/>

Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick
<http://www.gnb.ca/0105/index-e.asp>

Ministère de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation du Manitoba
<http://www.edu.gov.mb.ca/>

Ministère de l'Enseignement supérieur de la Colombie-Britannique
<http://www.gov.bc.ca/aved/>

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Technologie de l'Alberta
<http://www.advancededucation.gov.ab.ca/>

Ministère de l'Enseignement supérieur et de l'Emploi de la Saskatchewan
<http://www.aee.gov.sk.ca>

Liens pancanadiens et internationaux

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
www.cmec.ca

Commission canadienne pour l'UNESCO
www.unesco.ca

Semaine internationale des apprenants adultes au Canada
www.unesco.ca/en/activity/education/AdultLearners.aspx

Semaine des apprenants adultes au Québec
www.icea.qc.ca

Gouvernement du Canada

Programme national d'alphabétisation
www.hrsdc.gc.ca/en/gateways/nav/top_nav/program/nls.shtml

Organismes non gouvernementaux pour la littératie et l'alphabétisation à l'échelle pancanadienne

Base de données en alphabétisation des adultes
www.bdaa.ca

ABC Canada
www.abc-canada.org

Movement for Canadian Literacy

www.literacy.ca

La Fédération canadienne d'alphabétisation en français

www.fcaf.net

National Indigenous Literacy Association

www.nila.ca

Alphabétisation Laubach du Canada

www.laubach.ca

Collège Frontière

www.frontiercollege.ca

Coalitions provinciales et territoriales pour la littératie et l'alphabétisation

Literacy Alberta

www.literacy-alberta.ca

Literacy BC

www.literacy.bc.ca

Literacy Partners of Manitoba

www.mb.literacy.ca

Coalition pour l'alphabétisation du Nouveau-Brunswick

www.nb.literacy.ca

Literacy Newfoundland and Labrador

www.literacynl.ca

Conseil de l'alphabétisation des Territoires du Nord-Ouest

www.nwt.literacy.ca

Literacy Nova Scotia

www.ns.literacy.ca

Conseil d'alphabétisation du Nunavut

www.nunavutliteracy.ca

Coalition de l'alphabétisation de l'Ontario

www.on.literacy.ca

PEI Literacy Alliance (Île-du-Prince-Édouard)
www.pei.literacy.ca

Quebec English Literacy Alliance
www.qela.qc.ca

Saskatchewan Literacy Network
www.sk.literacy.ca

Yukon Literacy Coalition
www.yukonliteracy.ca

Sources

ABC CANADA. *ABC Canada releases national study on use of eLearning tools in adult literacy programs*, 2005 (consulté le 10 mars 2006). Sur Internet : www.abc-canada.org/media_room/news/elearning_2005.shtml.

ALBERTA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Aboriginal Education: A Research Brief for Practitioners*, 2005 (consulté le 11 mars 2006). Sur Internet : [www.education.gov.ab.ca/K_12/special/aisi/pdfs/Aboriginal Education UniversityofAlberta.pdf](http://www.education.gov.ab.ca/K_12/special/aisi/pdfs/Aboriginal_Education_UniversityofAlberta.pdf).

ALBERTA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *K-3 Literacy and Numeracy Consultation Initiative – 2005/2006: Backgrounder*, 2005 (consulté le 1^{er} mars 2006). Sur Internet : www.education.gov.ab.ca/ipr/LitNum/backgrounder.asp.

ALBERTA. MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. *Alberta's Report to the Provincial-Territorial Literacy Consultation*, document inédit rédigé en vue de la consultation provinciale-territoriale sur l'alphabétisation, Winnipeg (Manitoba), du 28 septembre au 5 octobre 2005.

ALBERTA. MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. *Parent-Child Literacy Strategy: Progress Report*, 2005 (consulté le 11 mars 2006). Sur Internet : www.advancededucation.gov.ab.ca/other/literacy/PCLSPROGRESSREPORT.pdf.

BASE DE DONNÉES EN ALPHABÉTISATION DES ADULTES. *Qu'est-ce que la BDAA?*, s.d. (consulté le 10 mars 2006). Sur Internet : www.bdaa.ca/apropos/questce/questce.htm.

BASE DE DONNÉES EN ALPHABÉTISATION DES ADULTES. *The Directory of Canadian Adult Literacy Research in English*, s.d. (consulté le 10 mars 2006). Sur Internet : www.nald.ca/crd

CANADA. MINISTÈRE DES RESSOURCES HUMAINES ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES. BUREAU NATIONAL DE L'ALPHABÉTISATION ET DE L'APPRENTISSAGE. *Canadian responses to the pre-conference survey on literacy in the member countries of the European/North American region of UNESCO*, 2006, document inédit rédigé en vue de la conférence régionale de

l'UNESCO sur l'alphabétisation en Europe et en Amérique du Nord, Lyon (France), du 2 au 5 avril 2005.

COLLÈGE FRONTIÈRE. *What we do*, s.d. (consulté le 10 mars 2006). Sur Internet : www.frontiercollege.ca/english/programs/programs.htm.

COLOMBIE-BRITANNIQUE. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *\$1.8 million for provincial libraries to support literacy*, communiqué du 8 septembre 2005 (consulté le 9 mars 2006). Sur Internet : www2.news.gov.bc.ca/news_releases_2005-2009/2005EDU0074-000797.htm.

COLOMBIE-BRITANNIQUE. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Districts focus on literacy, aboriginal education*, communiqué du 3 février 2006 (consulté le 9 mars 2006). Sur Internet : www2.news.gov.bc.ca/news_releases_2005-2009/2006EDU0009-000061.htm.

COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO. *Final report: International Adult Learners' Week, September 8-14, 2005*, rapport inédit.

CONFERENCE BOARD DU CANADA. *Conference Board outlines 12 success factors for workplace literacy programs*, communiqué du 6 février 2006. Sur Internet : http://www.conferenceboard.ca/press/2006/12_Success_Factors.asp.

CONSEIL DE LA FÉDÉRATION. *Dévoilement des lauréats des Prix de l'alphabétisation du Conseil de la fédération, 2005* (consulté le 8 février 2006). Sur Internet : http://www.conseildelafederation.ca/pdfsfrançais/literacy%20award_aug11%20fr.pdf.

CONSEIL DE LA FÉDÉRATION. *Government Initiatives Promoting Literacy Best Practices, 2004* (consulté le 9 février 2006). Sur Internet : www.councilofthefederation.ca/pdfs/cof_practices_e.pdf.

CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (CANADA). *Un tout premier forum pancanadien pour relever les défis en littératie et numératie*, communiqué du 25 novembre 2005 (consulté le 9 février 2006). Sur Internet : <http://www.cmec.ca/releases/press.fr.stm?id=40>.

FONDATION POUR L'ALPHABÉTISATION. *Référence Info-Alpha, 2005* (consulté le 13 mars 2006). Sur Internet : http://www.fqa.qc.ca/soussection5.php?section=5_1.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LE RENDEMENT SCOLAIRE DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD. *L'excellence en éducation - Un défi pour l'Île-du-Prince-Édouard : rapport final du Groupe de travail sur le rendement scolaire, 2005* (consulté le 11 mars 2006). Sur Internet : www.upei.ca/studentachievement/Reporta.pdf.

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD. *Les parents reçoivent des outils pour aider les enfants à devenir de bons lecteurs*, communiqué du 19 octobre 2005 (consulté le 11 mars 2006). Sur Internet : www.gov.pe.ca/news/getrelease.php3?number=4338&headerLanguage=F.

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Prince Edward Island update*, document inédit rédigé en vue de la consultation provinciale-territoriale sur l'alphabétisation, Winnipeg (Manitoba), du 28 septembre au 5 octobre 2005.

INSTITUT DE COOPÉRATION POUR L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Activités de l'ICÉA touchant l'alphabétisation et la formation de base*, 2006, correspondance inédite.

LITERACY BC. *From the Ground Up: A Research-in-Practice Approach to Outcome-Oriented Program Evaluation: A project of RiPAL-BC in partnership with Literacy BC*, s.d. (consulté le 8 mars 2006). Sur Internet : www2.literacy.bc.ca/Research/groundup/groundup.pdf.

LITERACY BC. *Keeping Kids in School: Summary Report: The National Youth Literacy Demonstration Project*, 2005 (consulté le 9 mars 2006). Sur Internet : www2.literacy.bc.ca/documents/NewSchool-SummaryReport.pdf.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA JEUNESSE. *Apprentissage professionnel*, 2007 (consulté le 30 octobre 2007). Sur Internet : www3.edu.gov.mb.ca/ss/controller?action=go&to=ProfLearn.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA JEUNESSE. *Assessment and Evaluation: Kindergarten to Grade 12*, 2007 (consulté le 30 octobre 2007). Sur Internet : www.edu.gov.mb.ca/k12/assess/index.html.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA JEUNESSE. *Le calendrier d'apprentissage d'été*, 2007 (consulté le 30 octobre 2007). Sur Internet : www.edu.gov.mb.ca/frpub/fc/calendrier/index.html.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE ET DE L'ALPHABÉTISATION. *Adult and family literacy programs year-end statistical reviews*, 2005 (consulté le 11 mars 2006). Sur Internet : www.edu.gov.mb.ca/aet/all/forms/literacy-forms.htm.

MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE ET DE L'ALPHABÉTISATION. *Literacy Report from Manitoba*, document inédit rédigé en vue de la consultation provinciale-territoriale sur l'alphabétisation, Winnipeg (Manitoba), du 28 septembre au 5 octobre 2005.

MOVEMENT FOR CANADIAN LITERACY. *Federal literacy facts: An update on literacy-related developments at the national level, December 2005*, 2005 (consulté le 8 mars 2006). Sur Internet : www.literacy.ca/public/litfacts/dec05/dec05.pdf.

NOUVEAU-BRUNSWICK. MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI. *Message – Journée de l'alphabétisation au Nouveau-Brunswick*, communiqué du 15 avril 2005 (consulté le 11 mars 2006). Sur Internet : www.gnb.ca/cnb/newsf/pet/2005f0419te.htm.

NOUVEAU-BRUNSWICK. MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI. *La ministre dévoile l'énoncé du Plan d'apprentissage de qualité*, communiqué du

13 décembre 2005 (consulté le 8 mars 2006). Sur Internet :
www.gnb.ca/cnb/newsf/pet/2005f1701te.htm.

NOUVEAU-BRUNSWICK. MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI. *Provincial literacy report*, document inédit rédigé en vue de la consultation provinciale-territoriale sur l'alphabétisation, Winnipeg (Manitoba), du 28 septembre au 5 octobre 2005.

NOUVELLE-ÉCOSSE. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *2005 Elementary Literacy Assessment*, 2005 (consulté le 12 mars 2006). Sur Internet :
http://plans.ednet.ns.ca/ele_literacy_assessment_res.shtml.

NOUVELLE-ÉCOSSE. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Literacy/Essential Skills Report*, document inédit rédigé en vue de la consultation provinciale-territoriale sur l'alphabétisation, Winnipeg (Manitoba), du 28 septembre au 5 octobre 2005.

NOVA SCOTIA SCHOOL FOR ADULT LEARNING. *Community-based literacy consultation 2004: What we heard*, 2004 (consulté le 12 mars 2006). Sur Internet :
www.ednet.ns.ca/pdfdocs/adult_literacy_learning/community-based-literacy-consultation-2004.pdf.

NUNAVUT. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Le ministre présente la Stratégie sur l'éducation bilingue*, communiqué du 30 novembre 2004 (consulté le 9 février 2006). Sur Internet :
www.gov.nu.ca/news/2004/nov/nov30f.pdf.

NUNAVUT. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *New made-in-Nunavut school books launched*, communiqué du 4 octobre 2004 (consulté le 9 février 2006). Sur Internet :
www.ed.nu.ca/Nunavut/English/news/2004/oct/bl.pdf.

NUNAVUT. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Territorial literacy report*, document inédit rédigé en vue de la consultation provinciale-territoriale sur l'alphabétisation, Winnipeg (Manitoba), du 28 septembre au 5 octobre 2005.

ONTARIO. *Rapport d'étape 2005 : travailler ensemble à l'édification d'un Ontario meilleur*, 2005 (consulté le 2 février 2006). Sur Internet :
www.gov.on.ca/ont/portal!/ut/p/.cmd/cs/.ce/7_0_A/.s/7_0_252/_s.7_0_A/7_0_252/_l/fr?docid=012965.

ONTARIO. CABINET DU PREMIER MINISTRE. *Le gouvernement McGuinty présente sa vision en matière d'excellence dans le domaine de l'éducation publique*, communiqué du 22 avril 2004 (consulté le 9 février 2006). Sur Internet :
www.premier.gov.on.ca/news/Product.asp?ProductID=382&Lang=FR.

ONTARIO. MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS. *Literacy report – Ontario*, document inédit rédigé en vue de la consultation provinciale-territoriale sur l'alphabétisation, Winnipeg (Manitoba), du 28 septembre au 5 octobre 2005.

ONTARIO. MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS. *L'Ontario apprend – Le renforcement de notre système d'éducation des adultes*, 2005 (consulté le 10 mars 2006). Sur Internet : www.edu.gov.on.ca/adultedreview/french/.

ONTARIO. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Le gouvernement McGuinty annonce un plan pour relever le défi de la littératie chez les garçons*, communiqué du 26 janvier 2005 (consulté le 9 juin 2005). Sur Internet : www.edu.gov.on.ca/fre/document/nr/05.01/0127f.html.

PRÊT-À-CONTER CANADA. *Le programme Prêt-à-conter*, s.d. (consulté le 11 mars 2006). Sur Internet : www.storysacks.nald.ca/francais/programm.htm.

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *L'alphabétisation au Québec*, document inédit rédigé en vue de la consultation provinciale-territoriale sur l'alphabétisation, Winnipeg (Manitoba), du 28 septembre au 5 octobre 2005.

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Le député Yvan Bordeleau procède au lancement de la ligne Info Apprendre*, communiqué du 8 septembre 2005 (consulté le 13 mars 2006). Sur Internet : www.mels.gouv.qc.ca/CPRESS/cprss2005/c050908.asp.

RANDOM NORTH DEVELOPMENT ASSOCIATION. *Établir le lien : de l'éducation à l'emploi*, 2004 (consulté le 13 mars 2006) Sur Internet : www.bridginggaps.com/francais/index.html.

RÉSEAU CANADIEN DE RECHERCHE SUR LA LANGUE ET L'ALPHABÉTISATION. *À propos du réseau*, s.d. (consulté le 10 mars 2006). Sur Internet : www.cllrnet.ca/about.

SASKATCHEWAN. MINISTÈRE DE L'APPRENTISSAGE. *Saskatchewan report: Literacy activities 2004-2005*, document inédit rédigé en vue de la consultation provinciale-territoriale sur l'alphabétisation, Winnipeg (Manitoba), du 28 septembre au 5 octobre 2005.

STATISTIQUE CANADA. « Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes : miser sur nos compétences », *Le Quotidien*, le mercredi 11 mai 2005 (consulté le 9 février 2006). Sur Internet : www.statcan.ca/Daily/Francais/051130/q051130b.htm.

STATISTIQUE CANADA. *Miser sur nos compétences : résultats canadiens de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes*, 2005 (consulté le 9 février 2006). Sur Internet : www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=89-617-X.

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Provincial-Territorial literacy consultation report*, document inédit rédigé en vue de la consultation provinciale-territoriale sur l'alphabétisation, Winnipeg (Manitoba), du 28 septembre au 5 octobre 2005.

TERRITOIRE DU NORD-OUEST. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA CULTURE ET DE L'EMPLOI. *Building on our success: Strategic plan 2005-2015*, 2004 (consulté le 8 mars 2006). Sur Internet : www.ece.gov.nt.ca/Strat_Plan/Strategic_Planning/index.htm.

TERRITOIRE DU NORD-OUEST. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA CULTURE ET DE L'EMPLOI. *Literacy report*, document inédit rédigé en vue de la consultation provinciale-territoriale sur l'alphabétisation, Winnipeg (Manitoba), du 28 septembre au 5 octobre 2005.

YUKON. *Le gouvernement continue à progresser dans le domaine de l'alphabétisation*, communiqué du 25 janvier 2006 (consulté le 9 mars 2006). Sur Internet : www.gov.yk.ca/fr/news/2006/06-018.html.

YUKON. *Le ministère de l'Éducation publie des livres sur la culture autochtone destinés aux lecteurs débutants*, communiqué du 13 octobre 2005 (consulté le 9 mars 2006). Sur Internet : www.gov.yk.ca/fr/news/2005/05-261.html.

YUKON. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Le gouvernement du Yukon étend son programme de maternelle à temps plein*, communiqué du 17 février 2005 (consulté le 10 juin 2005). Sur Internet : www.gov.yk.ca/fr/news/2005/05-034.html.

YUKON. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Yukon Territorial report*, document inédit rédigé en vue de la consultation provinciale-territoriale sur l'alphabétisation, Winnipeg (Manitoba), du 28 septembre au 5 octobre 2005.

Annexe

L'éducation au Canada

Avec près de 10 millions de kilomètres carrés (3,8 millions de milles carrés), le Canada est le deuxième plus vaste pays du monde. La densité de sa population, une des plus faibles de la planète, est de 3,3 personnes par kilomètre carré et son produit intérieur brut (PIB) par habitant s'élevait à 38 495 \$CAN en 2003. Une très grande proportion des 32.18 millions de Canadiennes et Canadiens vit dans les quatre principaux centres urbains et à moins de 300 kilomètres de la frontière sud bordant les États-Unis. Un des principaux défis du Canada consiste à offrir une éducation de qualité pour tous, qui réponde aux besoins des grandes agglomérations ainsi qu'à ceux des petites collectivités isolées et des membres des collectivités autochtones.

Responsabilité de l'éducation

Responsabilité : Au Canada, il n'y a ni ministère fédéral de l'Éducation ni système national intégré d'éducation. Dans le système fédéral de partage des pouvoirs, la *Loi constitutionnelle de 1867* du Canada stipule que, dans « chaque province, la législature pourra exclusivement décréter des lois relatives à l'éducation ». Dans les 10 provinces et trois territoires, les ministères de l'Éducation sont responsables de l'organisation, de la prestation et de l'évaluation de l'éducation primaire et secondaire à l'intérieur de leurs frontières. La responsabilité de l'éducation primaire-secondaire et celle de l'enseignement postsecondaire et de la formation professionnelle sont parfois confiées à deux ministères distincts. Les établissements d'enseignement postsecondaire jouissent d'une autonomie variable les mettant plus ou moins à l'abri d'une intervention directe du gouvernement provincial.

Différences régionales : Bien qu'il y ait de très nombreuses similitudes entre les systèmes d'éducation des provinces et territoires du Canada, il y a également des différences importantes qui témoignent de la géographie, de l'histoire, de la culture et des besoins particuliers de la population. Le système d'éducation du Canada, vaste, diversifié et largement accessible, atteste l'importance accordée à l'éducation par la société.

Enseignement primaire et secondaire

Rôle du gouvernement : L'éducation publique est gratuite pour tous les Canadiens et Canadiennes qui satisfont à divers critères relatifs à leur âge ou lieu de résidence. Chaque province et territoire compte un ministère de l'Éducation ou plus, chacun dirigé par un membre de la législature nommé au poste de ministre par le leader du gouvernement provincial ou territorial. Les sous-ministres sont des fonctionnaires qui s'occupent du fonctionnement de leur ministère respectif. Les ministères assurent une gestion éducationnelle, administrative et financière, offrent un soutien aux écoles, déterminent les services éducatifs devant être dispensés et établissent les politiques et les mesures législatives encadrant l'éducation. L'élaboration des programmes d'études, les évaluations, les conditions de travail du personnel enseignant, la

formule de financement, l'équité et l'innovation technologique relèvent, entre autres choses, de leur responsabilité.

Gestion locale : La gestion locale de l'éducation est habituellement confiée aux conseils et commissions scolaires, aux districts scolaires, aux divisions scolaires ou aux conseils d'éducation de district. Les pouvoirs délégués à ces autorités locales, dont les membres sont élus par le public, sont déterminés par les gouvernements provinciaux et territoriaux et portent généralement sur le fonctionnement et l'administration (notamment financière) du groupe d'écoles dont elles ont la charge, sur la mise en œuvre des programmes d'études, sur le personnel enseignant, sur l'inscription des élèves et sur la proposition de nouvelles constructions ou d'autres dépenses importantes. Le Canada compte quelque 15 500 écoles – 10 100 écoles primaires, 3400 écoles secondaires et 2000 écoles mixtes primaires-secondaires – et en moyenne 351 élèves par école. En 2002-2003, cinq millions d'élèves fréquentaient les écoles primaires et secondaires publiques. Comme le Canada est un pays bilingue (français et anglais), chacune des administrations (sauf le Québec) a établi des commissions scolaires francophones afin de gérer le réseau d'écoles francophones de son territoire qui dessert la population minoritaire francophone. Au Québec, une structure semblable s'applique à l'enseignement dispensé par les écoles de langue maternelle anglophone.

Financement : Le financement public de l'éducation est assuré directement par le gouvernement provincial ou territorial ou, à divers degrés, par des transferts provinciaux conjugués à des taxes locales perçues par le gouvernement local ou par les conseils et les commissions dotés de pouvoirs de taxation. Une formule provinciale est établie pour déterminer le montant de l'aide financière versée à chaque conseil ou commission en fonction, entre autres facteurs, du nombre d'élèves, des besoins spéciaux, de la collectivité desservie et du niveau scolaire. Lors de l'année scolaire 2002-2003, près de 40 milliards de dollars ont été consacrés à l'éducation primaire et secondaire au Canada, soit environ 7950 \$ par élève. À l'échelle du pays, les dépenses dans le domaine de l'éducation représentaient 3,3 p. 100 du PIB en 2002-2003, une diminution par rapport au taux de 3,8 p. 100 enregistré six années plus tôt. Les dépenses consacrées aux écoles primaires et secondaires publiques représentaient 13,4 p. 100 des dépenses combinées totales de 2002-2003 des gouvernements provinciaux et territoriaux et des administrations municipales, soit 3,3 p. 100 du PIB.

Personnel enseignant : En 2000-2001, les systèmes d'éducation primaire et secondaire du Canada employaient près de 310 000 éducatrices et éducateurs, qui comptaient généralement à leur actif quatre ou cinq ans d'études postsecondaires. Il s'agit principalement d'enseignantes et enseignants, mais également de directrices et directeurs d'école et de leurs adjointes et adjoints, de consultantes et consultants et de conseillères et conseillers. Ils sont autorisés à exercer leur profession par les ministères de l'Éducation provinciaux et territoriaux. La plupart des enseignants du secondaire sont spécialisés dans la matière qu'ils enseignent. Certains conseils et commissions scolaires et districts font face à une pénurie d'enseignants de niveau secondaire spécialisés dans des domaines comme la technologie et les mathématiques.

Éducation préscolaire : La plupart des provinces et territoires offrent une éducation non obligatoire aux enfants de cinq ans avant la 1^{re} année, par l'entremise d'écoles maternelles publiques administrées par les autorités scolaires locales. Dans une province, la maternelle est

obligatoire; dans d'autres, cette éducation est accessible à partir de l'âge de quatre ans, voire plus tôt. À l'échelle pancanadienne, 95 p. 100 des enfants de cinq ans fréquentent la maternelle ou l'école primaire et plus de 40 p. 100 des enfants de quatre ans sont inscrits à la prématernelle, bien qu'il y ait d'importantes variations d'une instance à l'autre. L'intensité des programmes varie elle aussi puisqu'il revient aux commissions et conseils scolaires de décider s'ils offrent des programmes d'une demi-journée ou d'une journée complète.

Éducation primaire : L'âge de la fréquentation scolaire obligatoire varie d'une instance à l'autre, mais la plupart des provinces et territoires exigent la présence à l'école à partir de l'âge de six ans, jusqu'à l'âge de 16 ans. Dans certains cas, la fréquentation scolaire obligatoire débute à cinq ans et dans d'autres elle se poursuit jusqu'à l'âge de 18 ans ou jusqu'à l'obtention du diplôme. Dans la plupart des provinces et territoires, l'éducation primaire dure entre six et huit ans. Elle est parfois suivie de l'école secondaire intermédiaire ou de 1^{er} cycle menant à l'école secondaire (Figure 1). Le programme d'études primaires met l'accent sur les matières de base que sont la langue, les mathématiques, les sciences humaines, l'initiation aux arts et aux sciences et, dans certaines provinces ou certains territoires, l'apprentissage d'une deuxième langue. Plusieurs provinces et territoires insistent de plus en plus sur l'alphabétisation, particulièrement chez les garçons. En effet, des tests ont démontré que ces derniers prenaient du retard par rapport aux filles pour ce qui était de la maîtrise de la langue. Presque 98 p. 100 des élèves du primaire passent au niveau secondaire.

Éducation secondaire : L'école secondaire couvre les quatre à six dernières années de la fréquentation scolaire obligatoire. La première année, les élèves suivent surtout des cours obligatoires, avec quelques cours à option. La proportion de cours à option augmente dans les dernières années pour permettre aux élèves de suivre des cours spécialisés qui les préparent au marché du travail ou qui répondent aux divers critères d'admission des établissements postsecondaires. Le diplôme d'études secondaires est décerné aux élèves qui terminent le nombre prescrit de cours obligatoires et de cours à option. Les programmes de formation professionnelle et les programmes d'enseignement général sont offerts dans les mêmes écoles secondaires, où les élèves désireux de s'orienter vers un métier précis peuvent suivre certains programmes plus courts ne menant pas au diplôme. Pendant l'année scolaire 1999-2000, plus de 90 p. 100 des jeunes de 16 ans (l'âge limite de la fréquentation scolaire obligatoire dans plusieurs provinces et territoires) fréquentaient l'école. En 2003, 75,6 p. 100 des élèves ont terminé avec succès leur secondaire, 81 p. 100 des filles et 70 p. 100 des garçons ayant obtenu leur diplôme. (Compte tenu de la modification de la structure des écoles secondaires de deuxième cycle en Ontario, deux groupes d'élèves ont terminé leurs études en 2003; ces diplômés ne sont pas pris en compte dans les chiffres ci-dessus. Les diplômés de l'Ontario représentent généralement environ 37 p. 100 de l'ensemble des diplômés du Canada.) Le taux global d'achèvement avec succès est demeuré relativement stable au cours des cinq dernières années.

Écoles privées et séparées : Dans plusieurs provinces et territoires, des écoles privées, séparées ou indépendantes offrent une option autre que l'école publique. Elles sont néanmoins tenues de respecter les normes générales prescrites par le ministère de l'Éducation. Elles imposent habituellement des frais de scolarité et offrent un vaste éventail d'options en fonction des intérêts, de la religion, de la langue ou de la situation scolaire des élèves. Alors que le système public est mixte, plusieurs écoles privées dispensent une éducation exclusivement aux filles ou

aux garçons. Dans la plupart des cas, le financement de ces écoles provient en partie de la province ou du territoire.

Figure 1 : Organisation et structure des écoles primaires et secondaires

Niveaux au sein des écoles primaires et secondaires, selon la province ou le territoire

Terre-Neuve-et-Labrador	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Île-du-Prince-Édouard	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Nouvelle-Écosse	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Nouveau-Brunswick – anglais	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Nouveau-Brunswick – français	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Québec – général	P	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		
Québec – professionnel											10	11	12	13	
Ontario	P	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Manitoba	P	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Saskatchewan	P	P	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Alberta	P	P	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Colombie-Britannique	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Yukon	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Territoires du Nord-Ouest	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Nunavut	P	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		

P	Préscolaire non offert à tous
P	Préscolaire offert à tous
	Primaire
	Secondaire de 1 ^{er} cycle/intermédiaire
	Secondaire de 2 ^e cycle
	Secondaire

Source : Statistique Canada et Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). Indicateurs de l'éducation au Canada : Rapport du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation 2003 (Toronto [Ontario] : Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation, 2003), 172.

Enseignement postsecondaire

Gamme d'établissements : Des établissements publics aussi bien que privés dispensent l'enseignement postsecondaire et offrent des grades, des diplômes, des certificats et des attestations, en fonction de leur nature et de la durée du programme. Les universités et les collèges universitaires se concentrent sur les programmes menant à un grade, mais ils offrent également des diplômes et des certificats, souvent pour des professions désignées. Les établissements ne décernant pas de grade universitaire, tels les collèges, les collèges communautaires et les établissements de formation technique et professionnelle, offrent des diplômes, des certificats et, dans certains cas, deux années de cours universitaires donnant droit à des équivalences à l'université. Au Québec, les collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps) offrent le choix entre des programmes de formation générale de deux ans,

préalables à la poursuite d'études universitaires, ou des programmes de formation professionnelle de trois ans préparant les étudiantes et étudiants au marché du travail. Tous les établissements postsecondaires « reconnus » au Canada ont reçu du gouvernement de leur province ou territoire le pouvoir de décerner des diplômes et des attestations en vertu de chartes ou de lois prévoyant des mécanismes d'assurance de la qualité des programmes et de la qualité institutionnelle. Grâce à des programmes complets offerts par Internet, par l'audiovisuel et par des documents imprimés, plusieurs établissements conventionnels, téléuniversités et réseaux collégiaux spécialisés sont en mesure de dispenser un enseignement à distance.

Gestion : Les universités sont très autonomes; elles établissent leurs propres critères d'admission et d'obtention du diplôme et jouissent d'une grande souplesse pour la gestion de leurs affaires financières et de leurs programmes. L'intervention gouvernementale se limite généralement aux finances, aux barèmes des droits de scolarité et à l'introduction de nouveaux programmes.

Dans le cas des collèges, elle peut s'étendre aux politiques d'admission, à l'approbation des programmes, aux programmes d'études, à la planification institutionnelle et aux conditions de travail. La plupart des collèges ont un bureau des gouverneurs, nommé par le gouvernement de la province ou du territoire et constitué de membres représentant le public, la population étudiante et le corps professoral. Des comités consultatifs où sont représentés le monde des affaires, l'industrie et les syndicats contribuent à orienter la planification des programmes.

Financement : En 2004-2005, les revenus des universités et des collèges du Canada s'élevaient à 27,7 milliards de dollar. Le financement fédéral, provincial et municipal, y compris les fonds découlant de la recherche, représentaient 55,6 p. 100 des revenus, même si le pourcentage variait de 43,6 p. 100, en Nouvelle-Écosse, à 70,5 p. 100, au Québec. Les frais de scolarité représentaient plus de 20 p. 100 des revenus totaux, et les legs de biens personnels, les subventions non gouvernementales et la vente de produits et de services représentaient 24,2 p. 100. En 2004-2005, les dépenses des universités et des collèges s'élevaient à plus de 27,9 milliards de dollars. Le Canada compte 157 universités qui délivrent des diplômes et plus de 175 collèges et établissements publics agréés. En 2004-2005, les frais de scolarité des universités atteignaient en moyenne 4172 \$, et les frais de scolarité annuels des étudiants étrangers inscrits à des programmes de premier cycle ont atteint environ 12 000 \$. Au niveau collégial (sauf au Québec), les frais de scolarité moyens étaient de 2133 \$ (les résidents du Québec ne paient pas de frais de scolarité au niveau collégial). L'éducation est également financée par des transferts de fonds gouvernementaux aux étudiants, au moyen de prêts, de subventions et de crédits d'impôt liés à l'éducation. En 2003, les dépenses consacrées par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux à toutes les formes d'aide aux étudiants se sont élevées à environ 4,4 milliards de dollars.

Effectifs et diplômes décernés : En 2004-2005, 785 000 personnes poursuivaient des études universitaires à temps plein (ce qui représente une augmentation de près de 130 000 par rapport aux trois années précédentes); en outre, 270 000 personnes poursuivaient des études universitaires à temps partiel. En 2004, les universités du Canada ont remis quelque 135 000 baccalauréats, 26 000 maîtrises et 4000 doctorats. En 2003, plus de 736 000 étudiantes et étudiants à temps plein et à temps partiel étaient inscrits dans les collèges du Canada. La participation aux programmes d'enseignement postsecondaire a considérablement augmenté au

cours des dernières années, qu'elle soit mesurée selon le nombre d'inscriptions ou selon la proportion de la population d'un groupe d'âge donné qui fréquente les collèges ou les universités. Bien que les femmes continuent d'être majoritaires sur les campus universitaires et collégiaux, elles demeurent minoritaires dans le domaine des professions spécialisées.

Activités universitaires : Au Canada, les établissements conférant des grades se concentrent sur l'enseignement et la recherche. En 2004-2005, la recherche et le développement effectués dans les universités du pays totalisaient 9,3 milliards de dollars, soit 35 p. 100 du total pour le Canada. L'enseignement constitue l'autre fonction essentielle, qu'il soit dispensé dans les petits collèges d'arts libéraux, qui n'offrent que des grades de premier cycle, ou dans les grands établissements à large vocation. Le nombre d'étudiantes et d'étudiants par établissement varie entre 2000 et près de 60 000 à l'Université de Toronto, la plus importante université du Canada. Plus de 10 000 programmes de premier et de deuxième cycle sont offerts dans les universités du pays, auxquels s'ajoutent les programmes menant à un grade légal ou à un certificat. La plupart des établissements dispensent l'enseignement exclusivement en français ou en anglais, alors que d'autres fonctionnent dans les deux langues officielles. En 2003-2004, les universités canadiennes comptaient 37 000 membres de facultés à temps plein.

Grades universitaires : Les grades universitaires sont offerts à trois niveaux consécutifs. Les programmes de baccalauréat sont accessibles aux personnes qui ont terminé avec succès leurs études secondaires ou, au Québec, le programme de deux ans du cégep. La plupart des universités ont également des critères d'admission et des itinéraires spéciaux pour les adultes. Le baccalauréat exige habituellement trois ou quatre années d'études à temps plein, selon la province et la nature générale ou spécialisée du programme. Un baccalauréat spécialisé comporte généralement une concentration plus élevée dans la spécialisation ainsi qu'un plus haut niveau de réussite scolaire et une année supplémentaire d'études. La maîtrise exige habituellement deux années d'études après le baccalauréat ou le baccalauréat spécialisé. Pour ce qui est du doctorat, de trois à cinq années additionnelles d'études et de recherche et un mémoire sont normalement exigés. Pour les professions réglementées, notamment dans les domaines de la médecine, du droit, de l'éducation et du travail social, il faut généralement effectuer un stage avant de pouvoir obtenir l'autorisation d'exercer sa profession. Les collèges universitaires offrent des programmes de trois et quatre ans menant à un baccalauréat.

Activités collégiales : Au niveau collégial, l'accent est mis sur l'enseignement, bien que la recherche appliquée y gagne en importance. Les collèges publics, les établissements spécialisés, les collèges communautaires, les instituts de technologie et les cégeps offrent un éventail de programmes de formation professionnelle dans un grand nombre de domaines semi-professionnels et techniques, y compris les affaires, la santé, les arts appliqués, la technologie et les services sociaux. Ces programmes durent entre six mois et trois ans, certains établissements offrant également des diplômes d'études supérieures. Certains établissements spécialisés dispensent une formation dans un seul domaine, tel que les pêcheries, les arts, la technologie paramédicale ou l'agriculture. De plus, les collèges offrent la majorité des programmes d'alphabétisation et de rattrapage scolaire, des programmes de formation préprofessionnelle et de préapprentissage ainsi que les cours en classe des programmes d'apprentissage enregistrés. De plus, un vaste éventail d'ateliers, de programmes courts et de programmes de recyclage y sont offerts aux professionnelles et professionnels et aux travailleuses et travailleurs qualifiés.

Reconnaissance et coopération entre les collèges : Les programmes collégiaux de deux et trois ans mènent généralement à un diplôme, alors que les programmes menant à un certificat durent généralement un an ou moins. Au Québec, les attestations d'études collégiales sont équivalentes aux certificats. Certains collèges confèrent des grades et d'autres offrent des programmes de niveau universitaire. Les collèges coopèrent très étroitement avec le milieu des affaires, l'industrie, les syndicats et la fonction publique pour dispenser des services de perfectionnement professionnel et des programmes spécialisés et, de façon plus large, avec leurs collectivités pour concevoir des programmes qui répondent aux besoins locaux. La plupart des collèges du Canada reconnaissent l'évaluation et la reconnaissance des acquis (ERA) au moins dans le cadre de certains de leurs programmes. Certaines universités reconnaissent également les acquis, et un nombre croissant de provinces offrent l'ERA aux élèves adultes de niveau secondaire. L'ERA est un processus qui permet aux adultes de fournir la preuve et d'obtenir la reconnaissance de la formation qu'ils ont acquise en dehors des milieux d'enseignement formel.

Éducation des adultes

Participation : En 2002, 35 p. 100 des adultes déjà sur le marché du travail, soit un sur trois, ont suivi une formation formelle pour parfaire leur apprentissage et mettre à niveau leurs compétences dans le cadre de leur emploi. Ce faisant, ils ont reçu en moyenne 150 heures de formation. Vingt-cinq pour cent des adultes sur le marché du travail ont déclaré avoir suivi un programme de formation appuyé par leur employeur, cet appui pouvant prendre la forme d'un remboursement des coûts de la formation, d'horaires de travail plus souples ou du remboursement des frais de voyage. Les adultes qui participent à ce genre de formation ont davantage tendance à occuper un poste administratif ou professionnel plutôt qu'un emploi manuel ou un emploi de bureau. À cet égard, c'est dans les secteurs des services publics, de l'enseignement et de l'administration publique que les taux de participation sont les plus élevés. De plus, les personnes qui jouissent d'un niveau plus élevé d'alphabétisation et d'instruction sont également plus enclines à s'inscrire à l'éducation des adultes. L'apprentissage autodirigé, grâce auquel les travailleuses et travailleurs apprennent d'eux-mêmes par l'observation, l'étude et l'apprentissage par les autres, était presque aussi commun que la formation formelle. Trente-trois pour cent des adultes sur le marché du travail qui ont été interrogés dans le cadre de travaux de recherche ont déclaré avoir suivi au cours des quatre semaines précédentes un apprentissage autodirigé informel, sous une forme ou une autre, lié à leur emploi.

Prestataires : Les collèges constituent le principal outil d'éducation et de formation des adultes pour le marché du travail; les universités forment une proportion plus petite de travailleuses et travailleurs. Les groupes communautaires, en grande partie financés par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, répondent aux besoins spéciaux, notamment en alphabétisation, et offrent des services à certains groupes, notamment les personnes défavorisées en milieu rural, les immigrantes et immigrants, les personnes licenciées et celles qui ont un niveau d'alphabétisation ou d'instruction peu élevé. L'apprentissage est un système de formation industrielle qui conjugue une expérience professionnelle pratique et une formation technique et qui mène à la reconnaissance des aptitudes professionnelles dans un métier spécialisé. Les gouvernements provinciaux et territoriaux sont responsables de la formation en apprentissage et la plus grande partie des cours en classe sont donnés dans les collèges. Au

Canada, les programmes d'apprentissage s'adressent surtout aux adultes. En 2003, le nombre d'inscriptions à des programmes d'apprentissage a atteint près de 250 000, ce qui représente une augmentation de 39,8 p. 100 par rapport à 1998 et de 45,9 p. 100 par rapport à 1993. Une augmentation a été observée dans chacun des principaux groupes professionnels, particulièrement dans le secteur des métiers de la construction.

Activités du gouvernement du Canada

Contribution fédérale : Le gouvernement fédéral appuie financièrement l'éducation postsecondaire et l'enseignement des deux langues officielles. De plus, il est responsable de l'éducation des Autochtones dans les réserves, du personnel des forces armées et de la garde côtière et des personnes détenues dans les établissements correctionnels fédéraux.

Éducation des Autochtones : Le gouvernement fédéral et les Premières nations partagent la responsabilité de l'enseignement dispensé aux enfants qui résident normalement dans les réserves et qui fréquentent des écoles exploitées par les gouvernements provinciaux, le gouvernement fédéral ou les bandes. En 2004-2005, le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada a financé l'éducation de 120 000 élèves de la maternelle à la 12^e année des Premières nations de l'ensemble du Canada. Les écoles gérées par les bandes et situées dans les réserves assurent l'éducation d'environ 60 p. 100 de ces élèves.

Les trois territoires du Nord, c'est-à-dire le Yukon, le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest, offrent des services éducatifs à leurs populations d'Indiens inscrits et d'Inuits. Les enfants des Premières nations vivant hors réserves sont éduqués dans les écoles primaires et secondaires publiques des villes et des collectivités; les provinces et les territoires assurent la majeure partie des services destinés aux élèves autochtones.

Des fonds sont également affectés à des mécanismes d'aide et à des programmes d'enseignement postsecondaire destinés aux élèves indiens inscrits vivant dans les réserves ou hors réserves. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada offre annuellement de l'aide à environ 23 000 étudiants inuits et des Premières nations en ce qui concerne les frais de scolarité, les livres, les allocations de subsistance, etc., dans le cadre de l'enseignement postsecondaire. Le ministère appuie également l'élaboration et la prestation de cours collégiaux et universitaires en vue de favoriser la réussite des étudiants inuits et membres des Premières nations au niveau de l'enseignement postsecondaire.

Enseignement postsecondaire : En plus de contribuer aux revenus des universités et des collèges sous la forme de paiements de transfert, le gouvernement fédéral offre une aide directe aux étudiants. Chaque année, le Programme canadien de prêts aux étudiants et les programmes provinciaux et territoriaux connexes accordent des prêts et autorisent l'annulation des intérêts des prêts consentis à plus de 350 000 étudiants de niveau postsecondaire. La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire octroie chaque année 285 millions de dollars en bourses d'études à environ 100 000 étudiants dans l'ensemble du Canada. En ce qui concerne les parents, le Programme de la subvention canadienne pour l'épargne-études complète leurs économies en vue des études postsecondaires de leurs enfants. Ces programmes visent à étendre l'accessibilité de la formation postsecondaire et à réduire l'endettement des étudiants.

Langues d'instruction : Fidèle à son histoire et à sa culture, le Canada a adopté la *Loi sur les langues officielles* (initialement promulguée en 1969 puis modifiée en 1988), qui établit le français et l'anglais comme les deux langues officielles du Canada et qui prévoit un soutien aux minorités de langue française et de langue anglaise. Selon le recensement de 2001, 67 p. 100 de la population ne parle que l'anglais, 13 p. 100 ne parle que le français et 18 p. 100 parle les deux langues. La population d'expression française se retrouve surtout au Québec et, alors que les autres provinces et territoires comportent une minorité linguistique francophone, le Québec compte une minorité linguistique anglophone. Les politiques et les programmes de financement du gouvernement fédéral en matière de langues officielles portent sur deux volets au chapitre de l'éducation : l'enseignement dans la langue de la minorité et l'apprentissage de la langue seconde. Par l'entremise du Programme des langues officielles dans l'enseignement, le gouvernement fédéral transfère aux provinces et territoires des fonds réservés à ces activités, et ce, dans le cadre d'accords bilatéraux et généraux qui respectent les champs de compétence et les besoins uniques de chaque province ou territoire. Les accords bilatéraux relatifs à ces contributions sont négociés aux termes d'un protocole conclu par l'entremise du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC]. Deux programmes pancanadiens financés par le gouvernement fédéral et coordonnés par le CMEC donnent aux jeunes la possibilité de participer à un échange et d'étudier pendant l'été pour parfaire la maîtrise d'une langue seconde.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

Rôle du CMEC : Le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] a été créé en 1967 par les ministres provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation désireux de se donner un forum où ils pourraient discuter d'enjeux communs, entreprendre ensemble des initiatives sur l'éducation et promouvoir les intérêts des provinces et territoires auprès des organisations pancanadiennes du secteur de l'éducation, du gouvernement fédéral, des gouvernements étrangers et des organisations internationales. Le CMEC est le porte-parole pancanadien de l'éducation au Canada et, par son entremise, les provinces et territoires travaillent ensemble à l'atteinte d'objectifs communs couvrant un large éventail d'activités aux niveaux primaire, secondaire et postsecondaire.

Index

A

ABC Canada, 31, 38
Alberta, 11, 20, 28, 35, 39, 44, 51
Alphabétisation, 4, 6, 18, 21, 22, 24, 27, 28, 32, 41, 43, 44, 51, 54
Alphabétisation des adultes, 21, 51
AlphaRoute, 22

B

Base de données en alphabétisation des adultes, 31, 39

C

Canada, 4, 5, 6, 7, 8, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 19, 20, 21, 23, 24, 25, 31, 32, 33, 38, 39, 40, 41, 43, 44, 46, 51, 54
Collège Frontière, 32, 44
collèges, 5, 14, 22, 23, 27, 30, 42, 46
Colombie-Britannique, 11, 13, 14, 18, 20, 30, 38, 50
Conference Board du Canada, 37
Conseil canadien sur l'apprentissage, 39, 40
Conseil d'alphabétisation, 29, 41
Conseil de la fédération, 15
Conseil des ministres de l'Éducation, 14, 15
Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), 14, 34, 47
Cours de langue pour les immigrants du Canada, 23

D

Décennie pour l'alphabétisation, 54
diversité, 47
droits de la personne, 47

E

écoles publiques, 22, 49
économie, 33, 46
égalité, 4, 7
égalité entre les sexes, 4
Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes, 33
enseignants, 4, 8, 12, 13, 15, 17, 18, 35, 41, 49, 50

F

Fédération canadienne d'alphabétisation en français, 31

G

gouvernement du Canada, 4, 5, 9, 11, 18, 19, 21, 24, 33, 34, 53, 54
Groupes de travail sur l'alphabétisation, 43

I

Île-du-Prince-Édouard, 20, 43, 45
immigrant, 19, 23, 34, 44
inclusif, 7, 52
Initiatives en matière de politique autochtone, 11
Institut de coopération pour l'éducation des adultes, 45, 48

L

Leading in Learning and Skilled Workforce Initiative, 11

M

Manitoba, 20, 27, 28, 34, 43, 50, 51
ministère de l'Éducation de l'Ontario, 14, 17
ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, 36
ministère de l'Éducation de Terre-Neuve-et-Labrador, 17, 36
ministère de l'Éducation du Yukon, 16
ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba, 28
ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi des Territoires du Nord-Ouest, 13, 29
ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, 21, 37
ministère de l'Enseignement supérieur et de la Technologie de l'Alberta, 51
ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario, 30, 35
Movement for Canadian Literacy, 31, 32

N

Nations Unies, 4, 5, 8, 9, 14, 16, 46, 47, 54
Nouveau-Brunswick, 10, 22, 34, 43, 44, 45
Nouvelle-Écosse, 26, 27, 36, 49, 52
Nunavut, 12, 17, 21, 41, 42, 46
Nunavut Literacy Council, 42

O

Ontario, 12, 22, 25, 30, 34, 35, 39
Organisation de coopération et de développement économiques, 7, 33, 34
organisations non gouvernementales, 5

P

paix, 12
Premières nations, 11, 17, 35, 41, 50
production, 28
Programme communautaire de récupération scolaire du Nouveau-Brunswick, 44, 45
Programme d'indicateurs du rendement scolaire, 34
Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 7, 34

Programme national d'alphabétisation, 5, 6, 19, 25, 43, 46

Q

Québec, 21, 27, 34, 37, 39, 45, 48

R

réfugié, 44

Répertoire canadien des recherches en alphabétisation des adultes en français, 39

Ressources humaines et Développement des compétences Canada, 5

RHDSC, 5, 25, 39

S

santé, 19, 20, 26, 34, 40, 44, 51, 52

Saskatchewan, 10, 11, 32, 42, 52

sécurité, 12

Semaine internationale des apprenants adultes, 46, 47

sexe, 7, 17, 34, 40, 52

Statistique Canada, 6, 33

statut socioéconomique, 34

T

Terre-Neuve-et-Labrador, 19, 24, 29, 32

Territoires du Nord-Ouest, 14, 21, 22, 29, 31, 42, 46

Test des compétences essentielles en milieu de travail, 25

U

UNESCO, 4, 7, 9, 33, 41, 46, 47, 54

universités, 5, 17, 18

W

Workplace Education Manitoba Steering Committee, 27, 28

Y

Yukon, 13, 17, 30, 31

Yukon Literacy Coalition, 30

